Les Études du CERI N° 120 - décembre 2005

Tableau de bord des pays d'Europe centrale et orientale 2005

sous la direction de Jean-Pierre Pagé

Volume 1

Le *Tableau de bord 2005* (volumes 1 et 2) a été réalisé, sous la direction de Jean-Pierre Pagé, par une équipe lui associant Gaëlle Courtaux-Kotbi, Vitaliy Denysyuk, Ioana Dordea, Aude Hapiot, Petia Koleva, Gilles Lepesant, Emmanuel Mathias, Liliane Petrovic et Nebojsa Vukadinovic. Le panorama politique (vol. 1) a été rédigé par Jacques Rupnik. Jacques Sapir a pris en charge l'élaboration de la partie relative à la Russie (vol. 2).

Jean-Pierre Pagé est expert économique pour les pays de l'Europe de l'Est. Il est consultant au CERI (Sciences Po).

e-mail: jppage@wanadoo.fr

Jacques Rupnik est directeur de recherches au CERI (Sciences Po).

e-mail: rupnik@ceri-sciences-po.org

Jacques Sapir est directeur d'études à l'Ecole des hautes études en sciences sociales (EHESS) où il dirige le Centre d'études des modes d'industrialisation (CEMI-EHESS).

e-mail: sapir@msh-paris.fr

Aude Hapiot est doctorante à l'Université Paris I, membre du ROSES, ainsi que du CEMI à l'EHESS.

e-mail: audehapiot@free.fr

Gilles Lepesant est géographe, chercheur au CNRS (TIDE, Bordeaux).

e-mail: lepesant@msha.u-bordeaux.fr

Emmanuel Mathias est docteur en économie et diplômé de l'IEP de Strasbourg.

e-mail: e.mathias@wanadoo.fr

Liliane Petrovic est doctorante à l'EHESS où elle est membre du CEMI.

e-mail : LilianePetrovic@aol.com

Remerciements

Les auteurs du *Tableau de Bord* remercient vivement, à l'OCDE, M. O'Brien, responsable des études sur la Pologne, et Mme de Miramon, du Service des relations publiques, pour la documentation qu'elle leur a fournie.

Sources

- *♦Baltic Times (The)*, hebdomadaire balte en langue anglaise, 2005.
- ♦Banque d'Estonie, Bulletins, 2005.
- ♦Banque de Lettonie, Monetary Bulletins, Monetary Reviews, 2005.
- ♦Banque de Lituanie, Monthly Bulletins, Quaterly Bulletins, 2005.
- ♦BERD:
 - Transition Report Update, mai 2005;
 - Transition Report 2005, novembre 2005.
- ♦Budapest Stock Exchange: Annual Report, 2004.
- ♦Commission européenne : Prévisions économiques de printemps, 2005.
- ♦ Courrier des pays de l'Est, « Europe centrale et orientale, 2004-2005 », n° 1050, juillet-août 2005.
- ◆Economist Intelligence Unit: Hungary, Country Report, Country Profile, 2005.
- **♦**FMI:
 - World Economic Outlook;
 - Republic of Latvia, Article IV Consultation-Staff Report, 2005;
 - Republic of Lituania, Article IV Consultation-Staff Report, 2005.
- ♦Gouvernement de la république de Hongrie : Update Convergence Programme of Hungary, décembre 2004.
- ♦Komercni Banca : Rapport annuel de conjoncture.
- ♦Institut pour l'administration publique Roumanie : Rapports trimestriels, 2004 et 2005.
- ♦Institut d'études économiques internationales de Vienne (WIIW) :
 - Peter Havlik, Leon Podkaminer, Vladimir

Gligorov et al. : Accelerating GDP Growth, Improved Prospects for European Integration, Research Report, n° 314, mars 2005;

- Leon Podkaminer, Gabor Hunya et al.: Back from the Peak, Growth in Transition Countries Returns to Standard Rate of Catching-up, Research Report, n° 320, juillet 2005.
- ♦ Magyar Nemzeti Bank: Quaterly Report of Inflation, mai et août 2005.
- ♦OCDE:
- Perspectives économiques, n° 77, 2005;
- Survey économique Hongrie, 2005;
- Survey économique Pologne, 2004;
- Etude économique de la République tchèque, coll. Synthèses, 2004.
- ♦Organisation des Nations unies, Commission économique pour l'Europe, *Economic Survey of Europe 2005*, n° 1, mai 2005, n° 2, octobre 2005.
- ♦Liliane Petrovic, « Hongrie. Navigation au plus près », in Europe centrale et orientale 2004-2005, Courrier des pays de l'Est, n° 1050.
- ♦Revue Elargissement, revue Marchés émergents, panorama de l'industrie tchèque, situation économique et financière de la République tchèque (ministère de l'Economie, des Finances et de l'Industrie), site : www.dree.org.
- ♦Sites tchèques : www.czechinvest.org, www.mfcr.org, www.czso.cz, www.mpsv.cz
- ♦Slovak Spectator (www.slovakspectator.sk).
- ◆Turku School for Economics and Business Administration Baltic Rim Economies, *Bimonthly Economic Monitoring Review*, 2005.

Table des matières

Panorama économique <i>par Jean-Pierre Pag</i> é	p. 4
Lendemains d'adhésion à l'UE en Europe centrale par Jacques Rupnik	p. 14
Estonie par Emmanuel Mathias	p. 18
Hongrie par Liliane Petrovic	p. 23
Lettonie par Emmanuel Mathias	p. 31
Lituanie par Emmanuel Mathias	p. 36
Pologne par Jean-Pierre Pagé et Gilles Lepesant	p. 41
Slovaquie <i>par Aude Hapiot</i>	p. 46

Pour lire les tableaux par pays

Tableau 1. Evolution annuelle des principaux agrégats (en %)

PIB, Production industrielle, Formation brute de capital fixe, Consommation des ménages : variations en volume en % par rapport à l'année précédente

Salaire réel moyen : variations en termes réels par rapport à l'année précédente (l'évolution du salaire est déflatée par celle des prix à la consommation)

Prix à la consommation : variations du niveau des prix en % par rapport à l'année précédente (sur la base des movennes annuelles)

Solde des administrations publiques (« general government balance ») : calculé chaque année en % du PIB.

Emploi total et chômage : Variation de l'emploi par rapport à l'année précédente. Le taux de chômage est calculé de deux manières : 1) en % de la population active à la fin de chaque année sur la base des statistiques de chômeurs enregistrés ;

 $\,$ 2) en $\,\%$ de la population active en moyenne annuelle sur la base des enquêtes emploi selon le concept du BIT.

Tableau 2. Balances extérieures, réserves et endettement

Exportations, Importations : variations en euros (sauf indication contraire) en % par rapport à l'année précédente. Balances commerciales et balances des paiements courants : elles sont, pour chaque année, calculées en euros. Les balances des paiements courants sont calculées, en outre, en % du PIB.

Réserves de la Banque centrale et dette extérieure brute : elles sont calculées en euros.

Panorama économique

par Jean-Pierre Pagé

LES NOUVEAUX MEMBRES ABORDENT L'INTÉGRATION DANS L'UNION EUROPÉENNE DANS DES CONDITIONS ÉCONOMIQUES FAVORABLES, MAIS DANS DES CONDITIONS SOCIALES BEAUCOUP PLUS PRÉCAIRES

Après un « pic » en 2004, la croissance marque une décélération en 2005

La croissance du PIB, qui avait dépassé pour l'ensemble des huit nouveaux membres de l'Europe de l'Est 5 % en 2004, devrait être retombée en 2005 un peu en dessous de 4 %. Cette évolution tient, comme souvent, pour une bonne part au poids de la Pologne, dont la croissance passerait de 5,4 % à 3 %. Mais même si, sans la Pologne, la réduction globale du taux de croissance serait moitié moindre, elle reste significative : tous les autres pays considérés devraient connaître une diminution de leur croissance (marquée en Hongrie, Lettonie et Slovénie), ou, au mieux, une stagnation (République tchèque et Slovaquie). Cependant, en 2005, la croissance d'ensemble resterait supérieure d'environ 2 points à celle de l'Europe à 15 (après un écart de 3 points en 2004). On peut donc considérer qu'un rattrapage non négligeable se poursuit par rapport à la « vieille Europe ».

Les écarts entre les taux de croissance de 2004 et 2005 chez les nouveaux membres sont beaucoup plus marqués en termes de production industrielle. En 2004, le taux global de croissance de la production industrielle des huit avait approché le niveau très élevé de 10 % (11,6 % pour la seule Pologne), après 7,2 % en 2003. En 2005, ce taux devrait avoir reflué autour de 6 %.

Comment expliquer cette décélération ? L'augmentation de la demande domestique n'a pas connu d'accélération après l'intégration dans l'Union européenne, elle a même diminué dans plusieurs pays. C'est manifeste aussi bien en ce qui concerne la hausse de la consommation des ménages qui s'est significativement ralentie au cours des premiers mois de 2005 (à l'exception notable de la Slovaquie), qu'en ce qui concerne les investissements domestiques.

Comme l'impulsion n'est pas venue de la demande publique, les pays considérés étant tenus de surveiller l'équilibre de leurs finances publiques, c'est le commerce extérieur qui a soutenu l'activité économique malgré l'atonie de la croissance en Europe de l'Ouest, et notamment la stagnation en Allemagne.

L'analyse de la structure du commerce extérieur de ces pays par zones est, au demeurant, instructive. Elle montre que leur commerce total se développe plus vite que leur commerce interne avec l'Union, et que ce phénomène tend à s'accentuer depuis l'adhésion. Plus remarquable encore, en ce qui concerne les échanges avec l'Union, ce n'est pas le commerce entre chacun des nouveaux membres et la « vieille Europe » qui s'est le plus développé après l'adhésion (encore qu'il ait continué à croître à un taux élevé), mais celui qui s'est pratiqué entre les nouveaux membres (la Pologne, la République tchèque et les Etats baltes sont ceux qui en ont le plus profité).

Le rééquilibrage financier s'accentue avec la reprise du mouvement de désinflation et la résorption progressive des déficits. L'année 2004 avait marqué une « pause » dans le mouvement de désinflation, l'inflation étant même plus élevée qu'en 2003 (sauf en ce qui concerne la Slovaquie et la Slovénie). Cela n'était pas dû à une reprise de l'inflation sous-jacente (core inflation), mais à la combinaison de facteurs circonstanciels, au premier rang desquels les conséquences des dérégulations de prix administrés et des augmentations de taxes indirectes et droits d'accises opérées pour mise en conformité avec les normes de l'Union, auxquels il faut ajouter la hausse des prix de l'énergie et des matières premières dans le monde.

De fait, et malgré le maintien de ce dernier phénomène, l'inflation a recommencé à diminuer peu de temps après l'adhésion, au second semestre de 2004. Elle est restée stable et modérée au cours des

premiers mois de 2005, malgré un adoucissement de la politique monétaire dans les pays d'Europe centrale.

Il est par ailleurs remarquable que, dès 2004, dans le cadre de la forte croissance de cette année, les déficits des finances publiques aient nettement diminué en proportion du PIB en Europe centrale. De fait, cette amélioration semble due, plus encore qu'aux efforts menés par les pays considérés pour les réduire, aux effets sur les recettes de cette forte croissance, ce qui confirme la relation positive entre celle-ci et la situation budgétaire. L'amélioration est particulièrement spectaculaire en République tchèque, où le rapport du déficit au PIB est revenu de 11,6 % à 3 % sans que l'on puisse parler d'une politique de rigueur particulièrement sévère dans ce pays. Il est vrai que le très fort déficit de 2003 était dû à un reclassement comptable des dépenses pour mise en conformité avec les règles de l'Union. En Slovaquie, l'amélioration est due pour une large part à la diminution des dépenses publiques, la part des recettes dans le PIB sous le nouveau régime de la *flat tax* ayant elle-même légèrement régressé. Il n'y a qu'en Pologne que le déficit en proportion du PIB s'est situé légèrement au-dessus du niveau de 2003, mais cette évolution est très en deçà des pronostics pessimistes des observateurs en la matière.

Toujours en 2004, l'accélération des échanges extérieurs n'a pas affecté le mouvement progressif de rééquilibrage du commerce extérieur des nouveaux membres enregistré depuis 2000. Le déficit commercial cumulé des huit nouveaux Etats membres (NEM) a même un peu diminué, passant de près de 27 milliards d'euros en 2003 à environ 25 milliards en 2004. Cette légère amélioration se retrouve au niveau du déficit des paiements courants avec l'extérieur qui, pour la zone, est passé de 4,4 % du PIB en 2003 à 4,3 % en 2004. Surtout, le mouvement de rééquilibrage s'est accentué au cours des premiers mois de 2005 et, pour l'ensemble de l'année, les experts du WIIW le voient descendre à 3,5 % du PIB de la zone.

Le financement de ce déficit aura été facilité en 2004 par l'accélération des entrées (nettes des sorties) de capitaux aux titre des investissements directs étrangers qui ont retrouvé, avec un montant total de l'ordre de 14 milliards de dollars pour les huit NEM, un niveau supérieur de 75 % à celui de 2003 (année de forte décrue) qui se rapproche de ceux qu'ils ont connus de 1998 à 2002.

Cette amélioration d'ensemble de la situation des échanges extérieurs n'a pas été facilitée en Europe centrale, comme en 2002 et 2003, par une tendance à la dépréciation de leurs monnaies. Au contraire, les monnaies des cinq pays (à l'exception de la Slovénie) se sont appréciées en 2004 contre l'euro et le mouvement a persisté au cours des premiers mois de 2005. Cette appréciation est d'ailleurs tout à fait explicable si l'on considère, dans le contexte de libéralisation des mouvements de capitaux, l'abondance des entrées de devises étrangères attirées par la forte croissance et le bon standing des pays considérés, sous la forme d'investissements de portefeuille, mais aussi de prêts (pour financer le développement de la consommation, en particulier). Même en République tchèque et en Slovaquie, malgré les interventions des banques centrales pour lutter contre ce phénomène en abaissant les taux d'intérêt directeurs, cette tendance à l'appréciation s'est manifestée sous l'effet des anticipations des opérateurs sur le marché.

En même temps que les monnaies s'appréciaient par rapport à l'euro, les coûts unitaires du travail évalués en euros, bien entendu, augmentaient, et ce d'autant que des pression s'exerçaient en faveur d'une revalorisation des salaires dont la hausse (en termes de salaires bruts) a excédé celle des prix à la production. Les effets de cette dernière tendance ont été, il est vrai, limités grâce au maintien de taux de croissance élevés de la productivité du travail dans l'industrie, qui ont encore dépassé 10 % en Hongrie, Pologne et République tchèque en 2004.

Cela confirme que la compétitivité de ces pays, au-delà des phénomènes de dépréciation et d'appréciation de leurs monnaies (qu'il leur conviendra néanmoins de surveiller dans l'avenir), tient surtout aux progrès de productivité au sens large accompagnant les restructurations opérées dans leur appareil productif et au caractère dynamique de leur croissance intrinsèque, malheureusement très peu créatrice d'emplois (« *jobless* » selon le terme employé par plusieurs spécialistes de l'Europe centrale), comme on va le voir.

Une croissance qui demeure jobless

Malgré la forte croissance, l'emploi a globalement diminué, ou, au mieux, stagné, en 2004, en Estonie, Hongrie, Lituanie, Slovaquie et République tchèque. Et, s'il a légèrement augmenté (pour la première fois depuis plusieurs années) en Pologne, il a encore diminué dans ce pays dans le secteur manufacturier. Par ailleurs, la forte augmentation (plus de 5 %) de l'emploi en Slovénie est, pour une large part, l'effet de l'embauche dans le secteur public. Selon les données de la CEE-NU, le taux d'emploi dans les nouveaux pays membres de l'Europe centrale et balte, qui est de 60 % en moyenne, demeure très en dessous du chiffre de 70 % qui est l'objectif fixé par l'agenda de Lisbonne pour 2010.

Dans ces conditions, il n'est donc pas étonnant que le taux de chômage pour l'ensemble des cinq pays de l'Europe centrale demeure « scotché » en 2004 au niveau de 15 %, avec les écarts habituels entre la Pologne et la Slovaquie, où il est de l'ordre de 18 à 19 % en termes d'enquêtes emploi, et la Hongrie et la Slovénie où il est égal à un peu plus de 6 %. Si l'on tient compte des pays baltes où il est, en moyenne, plus faible (de l'ordre de 10 %), le taux consolidé pour les huit NEM demeure de l'ordre de 14,5 %.

Trois catégories de population sont particulièrement touchées par le chômage : les travailleurs âgés en premier lieu (le taux d'emploi y est de 16 points inférieur à la moyenne des quinze), les femmes et les jeunes. Le fort sous-emploi dans les classes d'âge des plus jeunes (notamment 18-24 ans) est particulièrement préoccupant dans la mesure où il est de nature à porter atteinte, à terme, au dynamisme de ces pays et peut déstabiliser leurs sociétés. Force est de remarquer que, malgré les constats réitérés depuis plusieurs années, la situation ne s'améliore guère à cet égard. Elle tient au mode de développement retenu depuis le début de la transition qui a privilégié la restructuration et les progrès de productivité sous l'égide des entreprises et des capitaux étrangers, souvent au détriment du plein emploi. Cela témoigne des limites du raisonnement, pourtant très en vogue dans les organisations internationales, selon lequel ce sont les progrès de productivité qui créent l'emploi.

On ne s'étendra pas longuement ici sur ce qui a été écrit dans le précédent *Tableau de bord* concernant le caractère mal réparti de la croissance dans la plupart des pays et sur les effets sociaux qui en résultent, ombres portées à un développement économique impressionnant mais qui en atténuent le succès apparent comparativement à d'autres expériences historiques de transition et de développement en Europe et en Asie.

L'intégration dans l'Union européenne un an après

Que dire ? L'intégration dans l'Union européenne n'a pas modifié le cours des choses. Pouvait-il d'ailleurs en aller autrement en si peu de temps ? Ce n'est que dans deux ou trois ans que l'on pourra peut-être prendre acte d'inflexions significatives.

Il est encore trop tôt en particulier pour établir un premier bilan complet des effets de la politique communautaire sur les économies et les sociétés considérées. Il en va ainsi des fonds structurels, de leur absorption et de leur utilisation. En revanche, les effets de la PAC sur les pays les plus directement concernés, comme la Pologne, sont déjà visibles et semblent avoir nettement amélioré la situation de leurs agriculteurs, ce qui permet de comprendre les inquiétudes de ceux-ci face aux perspectives de remises en question de la PAC.

Dans un premier temps, on ne note pas d'accélération de la croissance des nouveaux membres, on l'a vu. Au contraire, cette croissance, qui a été particulièrement forte en 2004, reviendrait à un taux légèrement inférieur à 4 % mais toujours fort convenable, comme en 2003. Ce n'est pas lié à l'adhésion mais, bien plutôt, à l'atonie de la croissance dans l'Europe à 15 (particulièrement en Allemagne), à une certaine rechute de la Pologne (phénomène statistique en raisons de son poids économique dans l'ensemble), et aussi, vraisemblablement, à un infléchissement des politiques

économiques dans le sens de la prudence en vue de préparer l'entrée dans la zone euro. Bien entendu, le ralentissement de cette croissance ne devrait pas faciliter une amélioration significative de l'emploi, le taux de chômage consolidé restant, *grosso modo*, en 2005 au niveau de 2004, même si l'on constate des améliorations ponctuelles (en Slovaquie notamment).

On note, en revanche, une accélération des échanges avec l'extérieur depuis l'adhésion. Cette accélération, qui se traduit par une augmentation des taux de croissance des exportations et des importations, ne semble pas, on l'a vu, tenir à une intensification des échanges commerciaux entre les huit de la « nouvelle Europe » et les quinze de la « vieille Europe », mais, plus indirectement, aux effets de l'intégration dans l'Union sur le commerce avec les autres zones du monde et, surtout, entre les huit eux-mêmes.

Il n'est pas non plus étonnant que, selon les prévisions de la BERD, le montant des entrées nettes au titre des IDE dans les huit NEM, non seulement ne se réduise pas, mais au contraire augmente et soit porté de 16 milliards de dollars en 2004 à 24 milliards en 2005.

Ainsi, les nouveaux membres, malgré les remous provoqués par le processus de ratification de la Constitution européenne, poursuivent-ils leur chemin vers la convergence avec les autres pays de l'Union. Cela ne veut pas dire que ce chemin soit sans embûches. Les experts de la CEE-NU, dans leur excellent *Survey économique de l'Europe*, mettent l'accent sur plusieurs d'entre elles.

Tout d'abord, il ne faut pas oublier que les bases financières qui ont fondé le développement des nouveaux membres restent fragiles. Ce développement, contrairement à ce qui s'est passé dans d'autres pays, en Asie de l'Est par exemple, n'a pas été fondé sur un effort d'épargne domestique (notoirement insuffisant), mais sur l'appel aux capitaux étrangers. Un tel mode de croissance n'est pas sans faire courir le risque de crises de change si le déficit courant des échanges avec l'extérieur est trop élevé et si la confiance des opérateurs sur les marchés se retourne, faisant fuir les capitaux. Le risque est d'autant plus grand que la libéralisation des mouvements de capitaux est maintenant totale et que l'on peut se demander si elle n'a pas été trop rapide eu égard à la consolidation des structures financières des pays considérés. Cela conduit, bien évidemment, à recommander de maintenir dans des limites raisonnables l'appréciation des monnaies considérées (inéluctable à terme au fur et à mesure que se réalisera la convergence des niveaux de productivité et de prix), et de privilégier les IDE par rapport aux investissements de portefeuille et aux prêts en devises. Encore convient-il que ces entrées de capitaux sous la forme d'investissements directs et de prêts contribuent à financer le développement économique à moyen et long terme – avec les transferts technologiques correspondants – plutôt qu'à financer l'augmentation de la consommation des ménages.

En deuxième lieu, il peut y avoir une difficulté à poursuivre simultanément la convergence nominale selon les critères de Maastricht et la convergence réelle en termes de pouvoir d'achat, niveau de vie et emploi. A cet égard, il convient de démystifier la « vue » désormais classique selon laquelle si les objectifs macroéconomiques (concernant l'inflation, les taux d'intérêt et le déficit public) de stabilisation sont atteints, il n'y a pas à se préoccuper de l'emploi. De surcroît, en ce qui concerne les objectifs de la seule convergence nominale, avec des marchés de capitaux totalement libérés, la fixation prématurée du taux de change, en privant les autorités des pays considérés du contrôle de leur politique monétaire, peut les mettre en face d'une contradiction et d'un choix impossible entre stabilité des changes et stabilité des prix. En outre, bien entendu, elle leur interdit la possibilité de dévaluer leur monnaie, ce qui reste une option utile de politique économique en cas de chocs très asymétriques. C'est pourquoi il convient de ne pas trop presser les pays considérés de rechercher une entrée rapide dans la zone euro et de leur conseiller de bien choisir le moment. De fait, si pour trois d'entre eux – l'Estonie et la Lituanie qui, *de facto*, y étaient déjà et la Slovénie qui n'a jamais connu de réels problèmes de stabilisation financière au cours de sa transition – l'entrée dans la zone euro, après celle dans le SME II, peut être envisagée à brève échéance, la prudence dont font preuve les trois pays qui concentrent l'essentiel de l'activité économique (Hongrie, Pologne et République tchèque) et n'envisagent qu'une entrée après 2010 paraît raisonnable.

En troisième lieu, même compte tenu de l'apport des « fonds structurels » européens, une politique

budgétaire trop restrictive ayant pour objet de faire respecter de façon trop serrée les critères de Maastricht en ce qui concerne le déficit de finances publiques et la dette publique peut faire obstacle au financement des infrastructures qui est l'une des conditions pour permettre aux nouveaux membres de rattraper les niveaux de développement de l'Union européenne à 15.

Enfin, il convient de ne pas oublier que le premier défi que l'ensemble des pays ont à relever s'ils veulent pleinement réussir leur intégration dans l'Union concerne l'emploi et la répartition des ressources au sein de la population. Ils ont réussi, dans des conditions difficiles et méritoires, et un temps record, à transformer leur économie et à l'orienter vers la croissance ; il leur faut maintenant viser le plein emploi et la justice sociale.

A cet égard, les réformes structurelles de la fiscalité et de la protection sociale dans lesquelles se sont lancés certains pays méritent débat. Si la Slovaquie semble ne pas être trop pénalisée aujourd'hui au niveau de l'équilibre de ses finances publiques par le choix de la flat tax (grâce il est vrai à une compression de ses dépenses publiques susceptible de nuire à son équilibre social et à son développement), il serait sans doute erroné d'imputer à ce choix la bonne santé actuelle de son économie qui résulte, bien plutôt, de sa forte croissance et de son dynamisme intrinsèque. Et, à terme, les effets de la flat tax semblent beaucoup plus incertains, non seulement en ce qui concerne la redistribution et les conséquences sociales, mais aussi les conséquences économiques. On ne saurait donc trop recommander la plus grande prudence aux pays qui seraient tentés de suivre, par effet de mode, l'exemple slovaque, à commencer par la République sœur tchèque qui n'a pas eu besoin jusqu'ici de ce subterfuge pour assainir son économie. Il en va de même pour les tentatives de réformes de la protection sociale et, plus généralement, de l'Etat providence à l'européenne. D'ailleurs, les électeurs européens ne s'y sont pas trompés qui, en Allemagne et en Pologne, ont pénalisé les responsables politiques qui voulaient imprudemment se lancer dans l'aventure.

LES FUTURS MEMBRES: LA BULGARIE ET LA ROUMANIE

Après des parcours très différents au cours des années 1990, la Bulgarie et la Roumanie connaissent maintenant des évolutions beaucoup plus similaires de leurs économies, la Roumanie ayant rattrapé le train mené par la Bulgarie pour retrouver une croissance substantielle, sans pour autant que cela empêche des progrès significatifs dans la stabilisation de son économie.

La croissance du PIB a été très rapide en 2004, surtout en Roumanie où elle a atteint plus de 8 %. Elle a quelque peu décéléré depuis et, pour l'ensemble de l'année 2005, on s'attend à une croissance de l'ordre de 5,5 % dans les deux pays. En quatre ans, depuis 2000, la croissance cumulée a atteint un peu plus de 20 % en Bulgarie et plus de 26 % en Roumanie, permettant à ces pays d'amorcer un rattrapage encore timide par rapport au niveau de vie moyen de l'Union européenne qui les laissait pourtant aux environs de 30 % de cette moyenne en 2004. Ce n'est qu'en 2005 que la Roumanie devrait retrouver le niveau de son PIB d'avant la transition en 1989, le PIB de la Bulgarie restant encore au-dessous de ce niveau de référence. Tout cela permet de mesurer l'ampleur du chemin à parcourir pour que ces deux pays réalisent la convergence réelle avec la moyenne de l'Union.

Le principal moteur de cette croissance aura été, en 2004, dans les deux pays, la demande domestique émanant du secteur privé, qu'il s'agisse des investissements domestiques en augmentation de plus de 10 % ou de la consommation des ménages (dont la croissance, alimentée par celle des salaires réels, a atteint près de 11 % en Roumanie). L'augmentation de la demande domestique et celle des exportations ont entraîné une forte croissance de la production industrielle, surtout marquée en Bulgarie où elle a atteint plus de 18 % après 14 % en 2003. Mais en même temps, l'augmentation de la demande privée a provoqué une croissance des importations supérieure à celle des exportations.

Ces performances n'ont pas empêché ces deux pays de bien se tenir sur la voie de la stabilisation financière interne, la Roumanie se rapprochant progressivement de la Bulgarie qui, soumise au sévère régime du *currency board*, avait pris une forte avance en la matière. C'est ainsi que l'inflation a poursuivi, en Roumanie, sa décélération régulière depuis 2000, tombant au-dessous de 12 % en 2004 malgré une forte progression aux alentours de 10 % des salaires réels et une augmentation des prix administrés de l'énergie. En 2005, cette inflation est attendue en dessous de la barre des 10 %. En Bulgarie, on note en revanche une réaccélération de l'inflation, passant de 2,3 % en 2003 à 6,2 % en 2004, qui ne devrait pas se poursuivre, et le taux d'inflation en 2005 est attendu à 4 %.

La Bulgarie et la Roumanie, soumises toutes deux à l'emprise du FMI qui leur impose une politique budgétaire drastique, affichent en 2004 des performances à faire pâlir bien des pays de l'Europe de l'Ouest, avec un déficit des finances publiques limité à 1 % du PIB pour la Roumanie et, même, un surplus de 1,7 % pour la Bulgarie. Mais, comme le soulignent les experts du WIIW, cette politique de rigueur, si elle a été utile en imposant une discipline fiscale, s'est révélée trop ambitieuse, voire contre-productive, en bridant excessivement les dépenses publiques. En Bulgarie en particulier, elle a permis de réduire substantiellement une dette publique qui frisait l'état de « défaut », mais elle a eu des conséquences négatives sur l'état des services publics et, en réduisant le niveau (réel) des salaires et des pensions, a pesé sur le niveau de vie, déjà très faible. A noter qu'en Roumanie, malgré l'introduction en début d'année de la *flat tax*, le déficit des finances publiques est attendu à 1 % du PIB pour 2005.

Si la situation financière à l'intérieur des deux pays est donc sous contrôle, il n'en va pas tout à fait de même en ce qui concerne les échanges avec l'extérieur. En effet, la forte croissance s'est révélée très consommatrice d'importations, tant de biens d'équipement, de matières premières que de biens de consommation. En Roumanie, la hausse des salaires a donné une forte impulsion aux importations, via la demande de consommation. En outre, les différences de valeur ajoutée incluse dans les exportations et les importations exercent un effet défavorable sur leur solde.

Le déficit commercial dans les deux pays s'est donc creusé en 2004 et au cours des premiers mois de 2005. L'ampleur du déficit des paiements courants avec l'extérieur reste pourtant nettement inférieur à celle du déficit commercial, en raison des apports positifs des transferts de revenus des travailleurs opérant à l'étranger (plus de 4 % du PIB) et, pour la Bulgarie, du solde des échanges de services qui approche 4 % (excédent principalement dû au tourisme). Au total, ce déficit des paiements courants a pu être limité à 7,5 % du PIB en 2004 dans les deux pays, et ne devrait pas être très différent en 2005 (avec toutefois une légère augmentation le conduisant au-dessus de 8 % pour la Roumanie). Au demeurant, le financement de ces déficits a été facilité, en 2004 comme en 2003, par la nette augmentation des entrées nettes de capitaux au titre des IDE.

Notons que les possibilités pour les deux pays de réagir face à une détérioration de leur compétitivité sont très différentes en raison des différences même de leurs régimes de change. Si la Roumanie a pu réagir jusqu'en 2005 en dévaluant son taux de change en fonction du différentiel d'inflation selon un système s'apparentant au mécanisme du *crawling peg*, la Bulgarie, tenue par le corset du *currency board*, n'a pas disposé de cette ressource. Mais aujourd'hui, les deux pays ont à faire face à un autre type de menace : les pressions à l'appréciation de leurs monnaies tenant à l'afflux, tardif mais maintenant substantiel, des capitaux étrangers gonflés par les emprunts effectués pour financer la demande de consommation. La Roumanie, qui a adopté le régime du taux de change flottant, a réagi en abaissant ses taux d'intérêt directeurs, et la Bulgarie, dont le régime du *currency board* maintient la monnaie en situation de sous-évaluation (au moins nominale), en augmentant les taux de réserves obligatoires des banques.

Contrairement à ce que l'on constate dans de nombreux pays de la région, sous l'effet de leurs hauts taux de croissance, la Bulgarie et la Roumanie connaissent une amélioration sur le front de l'emploi. En Bulgarie, compte tenu d'une augmentation de l'emploi de l'ordre de 3 % en 2004, la réduction du taux de chômage, qui est resté longtemps aux environs de 18 %, est spectaculaire ; il pourrait même approcher 10 % en 2005. Cependant, le taux d'emploi reste faible, de l'ordre de 50 %

de la population. En Roumanie, malgré l'accélération des restructurations, le taux de chômage reste limité à 8 %.

Les progrès économiques sont donc encourageants, même si le chemin à parcourir reste considérable par rapport à la situation moyenne des pays de la région qui ont intégré l'Union européenne en 2004. Mais ce sont, surtout, d'autres considérations qui pourraient retarder l'entrée, fixée au 1^{er} janvier 2007, de ces deux pays dans l'Union.

En premier lieu, même si le principe de leur adhésion est acquis puisqu'ils ont signé le Traité le 25 avril 2005, ces pays ne respectent toujours pas toutes les conditions édictées par l'Union européenne pour leur entrée en son sein. Dans son rapport sur la situation en novembre 2005, la Commission note que des progrès sont encore nécessaires, sans pour autant fermer la porte à l'adhésion de ces pays en 2007.

En second lieu, cette adhésion doit être ratifiée par les parlements des pays déjà membres de l'Union et, si un rejet par un ou plusieurs d'entre eux paraissait exclu il y a quelques mois, on ne peut pas en dire autant aujourd'hui.

L'UKRAINE

Si dans le précédent *Tableau de bord* il avait été possible de traiter sous une même rubrique les situations économiques de la Russie et de l'Ukraine en raison de leurs similitudes, il convient, en 2005, de faire un sort particulier à ces deux pays, à commencer par l'Ukraine dont l'économie, tel un bateau ivre, tangue violemment dans le sillage de la Révolution orange.

Le cas de l'Ukraine montre en effet combien il est délicat de rendre compatibles les bonnes intentions sur les plans de la démocratie et de la politique avec la bonne marche de l'économie. Avant les événements de novembre 2004, la croissance, à des rythmes « chinois » (9 % par an pendant quatre ans en moyenne), de l'économie ukrainienne, était en effet tirée par les performances des industries de l'est du pays, détenues par les oligarques, et leurs exportations de produits métallurgiques, notamment vers la Chine. La dynamique de l'économie était entretenue par les investissements (+22 % par an), notamment dus à ces oligarques qui, au demeurant, pouvaient se permettre de consentir des augmentations de salaires (près de 19 % par an pour l'ensemble du pays) alimentant la consommation. Avec une telle croissance gonflant les recettes, le pays n'avait pas connu de 2000 à 2004 de fort déséquilibre de ses finances publiques, même si ce déséquilibre tendait à se creuser en 2004. Enfin, grâce aux recettes issues du transit des hydrocarbures russes, mais aussi à une accélération de ses exportations (en croissance de près de 30 % en 2004), notamment de produits agricoles, l'Ukraine affichait un confortable excédent de ses paiements avec l'extérieur (atteignant 10,5 % du PIB en 2004). Les réformes structurelles n'étaient pas au rendez-vous, mais l'économie ne se portait pas mal.

La Révolution orange a bouleversé ce paysage. Les tentatives, jusqu'ici non réellement abouties, de redistribution de la propriété sous couvert de « reprivatisation », ont inquiété les oligarques et freiné le dynamisme économique, particulièrement l'investissement domestique (attendu en recul de 2 % en 2005) et même l'investissement étranger, car il n'y a rien que redoutent tant les milieux d'affaires que les bouleversements et l'incertitude qui leur est associée. La croissance est donc en fort ralentissement et ne devrait pas dépasser 4 % en 2005 selon les dernières prévisions. Si l'on tient compte de ce que, dans un souci fort louable (au-delà des soupçons d'électoralisme), les nouveaux dirigeants ont mis en œuvre un fabuleux programme de dépenses sociales (allant de la prime à la naissance à la revalorisation des bourses d'étude et des allocations familiales, en passant par le relèvement des salaires publics, des retraites et du minimum salarial) pour améliorer les conditions de vie des Ukrainiens, on ne s'étonnera pas de ce que, dans le contexte de réduction de la croissance, le

déséquilibre des finances publiques se consolide et que l'inflation, qui atteignait déjà 9 % en moyenne en 2004, soit attendue en 2005 à 13,5 %.

Il est encore trop tôt pour savoir comment l'économie ukrainienne sortira de ce passage mouvementé. On ne peut que lui souhaiter, en tirant parti des indéniables atouts mis en évidence de 2000 à 2004, de trouver le juste chemin vers une croissance dynamique évitant les ornières des déséquilibres, sans retomber dans les travers des brusques volte-face (par exemple, vers une « thérapie de choc » classique) et du réformisme aveugle.

LA RUSSIE

Pendant ce temps, la Russie continue de tracer son sillon. Malgré les difficultés rencontrées (voir notamment la malencontreuse tentative de réforme des « avantages sociaux »), le ralentissement, pronostiqué maintenant chaque année de la croissance, n'est toujours pas réellement arrivé. En 2005, la croissance du PIB devrait se situer aux environs de 6 %, soit moins qu'en 2003 et 2004 (un peu plus de 7 % chaque année), mais à un rythme fort honorable, même s'il est inférieur à l'objectif fixé par le Président et, surtout, aux rythmes chinois. La manne des hydrocarbures, alimentée par des prix surfant toujours sur les sommets, garantit à la Russie des excédents confortables de ses finances publiques et de ses échanges avec l'extérieur (le surplus de la balance des paiements courants se situant aux alentours de 10 % du PIB).

Le débat dans le pays se focalise sur la guestion suivante : dans quelle mesure l'effort d'investissement que nécessite en bonne logique l'état du pays risque-t-il de placer l'économie dans une situation inflationniste (sachant que le taux d'inflation actuel est de l'ordre de 12 à 13 %)? En d'autres termes, existe-t-il un taux d'investissement optimal permettant de contenir l'inflation ou, en renversant les termes de la proposition, jusqu'à quel taux d'inflation butoir peut-on aller en investissant? D'aucuns penseront que l'on peut trouver aisément une solution à ce dilemme grâce à une politique permettant d'augmenter les capacités de production et de renforcer la productivité du pays par une rénovation des infrastructures au fur et à mesure que la demande alimentée par les revenus se développera. Il n'en demeure pas moins que cette question fait l'objet d'âpres discussions entre tenants d'une stricte orthodoxie monétaire et tenants d'une vision plus keynésienne du problème. L'utilisation de la véritable « cagnotte » que constitue un fonds de stabilisation atteignant 45 milliards de dollars à l'automne 2005 en est l'enjeu. Jusqu'ici, le ministre des Finances, encouragé par le FMI et arc-bouté sur les équations monétaristes, s'est opposé à tout prélèvement sur ce fonds. Une brèche a déjà été pratiquée avec l'élaboration de «projets nationaux» à connotation sociale (doublement des salaires des instituteurs et des médecins par exemple) dont le financement devrait faire appel à des contributions de ce fonds.

Mais d'autres problèmes attendent la Russie. Non seulement le caractère inégalitaire du développement (notamment en ce qui concerne le logement de la population) demeure un sujet de préoccupation majeur pour la paix sociale, mais la situation comparative des sujets de la Fédération devient de plus en plus préoccupante. Les écarts de niveaux de vie et de taux d'emploi ont recommencé à se creuser fortement entre les zones riches de la Russie (notamment les villes de Moscou et Saint-Pétersbourg) et les zones les plus pauvres (par exemple le sud du pays). Dans ces dernières, le chômage (notamment des jeunes) est très élevé et les autorités locales n'ont pas les moyens d'entretenir et, a fortiori, de développer les collectivités territoriales dont elles ont la charge, même compte tenu de la péréquation opérée par l'intermédiaire du budget fédéral. A cet égard, une vue d'ensemble débouchant sur une véritable politique de décentralisation, nécessaire étant donné la dimension du pays, et d'aménagement du territoire semble manquer. Il en résulte des dérives qui peuvent, s'il n'y est pas remédié, menacer son intégrité.

Tableaux synthétiques

Tableau 1 : Croissance du PIB en %

	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004(e)	2005(p)	2004/1989 = 100#
Bulgarie	1,8	2,9	-10,1	-5,6	4,0	2,3	5,4	4,1	4,9	4,5	5,6	5,5	89
Hongrie	2,9	1,5	1,3	4,6	4,9	4,2	5,2	3,8	3,5	2,9	4,2	3,4	120
Pologne	5,2	7,0	6,0	6,8	4,8	4,1	4,0	1,0	1,4	3,8	5,4	3	142
Roumanie	4,0	7,2	3,9	-6,1	-4,8	-1,2	2,1	5,7	5,1	5,2	8,3	5	100
Slovaquie	4,9	6,7	6,2	5,6	4,0	1,5	2,0	3,8	4,6	4,5	5,5	5,5	121
Slovénie	5,8	4,9	3,6	4,8	3,6	5,6	3,9	2,7	3,3	2,5	4,6	3,4	126
Rép. tchèque	2,2	5,9	4,3	-0,8	-1,0	0,5	3,9	2,6	1,5	3,2	4,4	4,3	114
Estonie	-2,0	4,3	3,9	10,5	5,2	-0,1	7,8	6,4	7,2	6,7**	7,8**	6,6**	112
Lettonie	0,6	-0,8	3,7	8,3	4,7	3,3	6,9	8,0	6,4	7,5	8,5	7,5**	90
Lituanie	-9,8	3,3	4,7	7,0	7,3	-1,7	3,9	6,4	6,8	9,7	6,7	6,4	89
Russie	-12,7	-4,1	-3,6	1,4	-5,3	6,4	10,0	5,1	4,7	7,3	7,2	6*	82
Ukraine	-22,9	-12,2	-10,0	-3,0	-1,9	-0,2	5,9	9,2	5,2	9,6	12,1	4*	57

Sources: WIIW; * prévision d'expert; ** sources locales; # BERD (e): estimation; (p): prévision

Tableau 2 : Déficit public général (General government balance) (en % du PIB)

	1999	2000	2001	2002	2003	2004(e)	2005(p)
Bulgarie	-0,9	-0,6	-0,6	-0,7	0	1,7	1
Hongrie	-	-2,3	-3,7	-8,5	-6,2	-4,5	-4
Pologne	-1,9	-1,6	-3,9	-3,6	-4,5	-4,7	-4,4
Roumanie	-	-4,0	-3,2	-2,5	-2,3	-1,1	-1
Slovaquie	-7,1	-12,3	-6,0	-5,7	-3,7	-3,2	-3,7
Slovénie	-	-3,5	-2,7	-2,3	-2,0	-1,9	-2,2
Rép. tchèque	-3,7	-3,7	-5,9	-6,7	-11,6	-3,0	-4,2
Estonie	-3,7	-0,6	0,3	1,3	3,1	1,8	0,9
Lettonie	-5,3	-2,7	-2,1	-2,7	-1,5	-0,8	-1,6
Lituanie	-5,5	-2,5	-2,0	-1,5	-1,9	-2,5	-2,3
Russie	-0,9	1,9	3,0	0,9	1,3	4,5	-
Ukraine	-1,5	0,6	-0,3	0,7	-0,2	-3,4	-3

Sources : WIIW

 (\mathbf{e}) : estimation ; (\mathbf{p}) : prévision

Tableau 3 : Croissance des prix à la consommation (moyennes annuelles, en % par rapport à l'année précédente)

	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004(e)	2005(p)
Bulgarie	73,0	96,3	62,0	123,0	1058,4	18,7	2,6	10,3	7,4	5,8	2,3	6,2	4
Hongrie	22,6	18,8	28,2	23,6	18,3	14,3	10,0	9,8	9,2	5,3	4,7	6,8	3,6
Pologne	35,3	32,2	27,8	19,9	14,9	11,8	7,3	10,1	5,5	1,9	0,8	3,5	2,5
Roumanie	256,1	136,8	32,3	38,8	154,8	59,1	45,8	45,7	34,5	22,5	15,3	11,9	9
Slovaquie	23,2	12,4	9,9	5,8	6,1	6,7	10,6	12,0	7,1	3,3	8,5	7,5	3
Slovénie	32,9	21,0	13,5	9,9	8,4	7,9	6,1	8,9	8,4	7,5	5,6	3,6	2,9
Rép. tchèque	20,8	10,0	9,1	8,8	8,5	10,7	2,1	3,9	4,7	1,8	0,1	2,8	1,8
Estonie	_	_	_	_	_	_	3,3	4,0	5,8	3,6	1,3	5,0*	4*
Lettonie		-	-	-	-	-	2,4	2,6	2,5	1,9	2,9	6,2	6*
Lituanie	-	_	ı	ı	ı	ı	0,8	1,0	1,3	0,3	-1,2	2,9*	1,8*
Russie	874,0	307,0	197,5	47,8	14,8	27,6	85,7	20,8	21,6	16,0	13,6	11,0	12
Ukraine	5371,0	891,0	377,0	80,2	15,9	10,6	22,7	28,2	12,0	0,8	5,2	9,0	13,5

Sources: WIIW~;~ *: sources locales~;~ (e): estimation~;~ (p): pr'evision

Tableau 4 : Flux d'investissements directs étrangers (nets) (millions de dollars)

	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004(e)	2005(p)	Investis. cumulés 1989–2004	Investis. cumulés par tête 1989–2004 (en \$)
Bulgarie	98	138	507	537	802	998	803	876	2070	1232	2697	8309	1071
Hongrie	4410	3295	3719	3065	3065	2191	3580	2590	874	3563	3500	37294	3693
Pologne	3617	4445	4863	6049	7239	9327	5804	3901	3927	5353	6431	57352	1502
Roumanie	417	415	1267	2079	1025	1051	1154	1080	2156	5020	5300	16185	747
Slovaquie	194	199	84	374	701	2058	1460	4007	549	1259	1800	11444	2128
Slovénie	161	167	303	221	59	71	226	1489	-139	-277	346	3130	1573
Rép. tchèque	2526	1276	1275	3591	6234	4943	5476	8276	1895	3917	8500	41704	4080
Estonie	199	111	130	574	222	324	343	153	763	781	2500	4046	2995
Lettonie	245	379	515	303	331	401	170	374	328	538	622	3910	1686
Lituanie	72	152	328	921	478	375	439	<i>7</i> 15	142	510	655	4193	1217

(e) : estimation ; (p) : prévision

Sources : BERD (utilisant FMI et Banques centrales). Statistiques de balances des paiements.

Nous attirons l'attention du lecteur sur le fait que ces chiffres peuvent être très différents des chiffres tirés de sources nationales qui n'utilisent pas les mêmes méthodologies. Il s'agit d'investissements nets (résultant de la différence entre les flux « entrants » et les flux « sortants »). Les montants de ces investissements nets sont donc fortement affectés par les évolutions relatives à chacune des deux composantes, en particulier par l'augmentation des flux d'investissements effectués par certains des pays considérés à l'étranger.

Tableau 5 : Taux de chômage (en % de la pop. active, moyenne annuelle, méthode : enquêtes emploi - Concept du BIT)

	t de enomage (e		,				oneept du Bii)	
	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004(e)	2005(p)
Bulgarie	14,1	15,7	16,9	19,7	17,8	13,7	12,0	10,3
Hongrie	7,8	7,0	6,4	5, <i>7</i>	5,8	5,9	6,1	6,6
Pologne	10,6	13,9	16,1	18,2	19,9	19,6	19,0	19
Roumanie	6,3	6,8	7,1	6,6	8,4	7,0	8,0	7
Slovaquie	12,5	16,2	18,6	19,2	18,5	17,4	18,1	17
Slovénie	7,9	7,6	7,0	6,4	6,4	6,7	6,3	6,5
Rép. tchèque	6,5	8,7	8,8	8,1	7,3	7,8	8,3	8,7
Estonie	_	12,2	13,6	12,6	10,3	10,0	9,7	8
Lettonie	_	14,2	14,5	13,1	12,0	10,6	10,4	9,8
Lituanie	-	14,1	16,4	17,4	13,8	12,4	11,4	11
Russie	13.5	13.0	10.5	9.1	8.0	8.6	8.0	8.5
Ukraine	11,3	11,9	11,6	10,9	9,6	9,1	8,6	7,8

Sources : WIIW

 $(\mathbf{e}):$ estimation ; $(\mathbf{p}):$ prévision

Lendemains d'adhésion à l'UE en Europe centrale

par Jacques Rupnik

Moins de deux ans après leur adhésion à l'Union européenne, les pays d'Europe du Centre-Est se trouvent dans une situation doublement paradoxale. D'une part, les sociétés et les économies de ces pays ont grandement bénéficié de l'entrée dans l'UE le 1^{er} mai 2004, or les coalitions proeuropéennes qui ont mené à bien cette tâche quittent le pouvoir. D'autre part, si l'entrée dans l'Union s'est faite sans problèmes majeurs, les nouveaux entrants y sont socialisés dans un contexte de crise cruciale.

Aucune des calamités annoncées en Europe centrale par les adversaires ou les critiques des conditions d'adhésion jugées peu favorables ne se sont réalisées. Pas de poussée inflationniste qui atteindrait le pouvoir d'achat, pas de faillites en série d'entreprises ne pouvant soutenir la concurrence, pas de poussée migratoire de ceux qui seraient tentés par les salaires plus élevés à l'Ouest (dans les quelques pays qui n'appliquent pas la clause transitoire restrictive sur la libre circulation de la main d'œuvre originaire des nouveaux membres), pas de ruine des paysans... Bien au contraire, la croissance est soutenue (autour de 5 % en 2004), le commerce avec les pays de l'Union a augmenté et la balance commerciale s'est améliorée, devenant positive pour la première fois depuis quinze ans pour un pays comme la République tchèque. Les investissements en Europe centrale d'entreprises occidentales ont atteint des records. Même si les bénéfices de ce « boom » sont inégalement répartis, l'augmentation du revenu réel moyen de la population n'est pas contestable chez les nouveaux entrants. Le récent rapport de la Banque mondiale confirme un recul important de la pauvreté dans ces pays. Le paysan polonais, auquel le mouvement populiste Autodéfense d'Andrzej Lepper annonçait la ruine lorsque le pays entrerait dans l'Union européenne, a vu son revenu augmenter de 75 % au cours de la première année, grâce aux subventions de la Politique agricole commune. Tous les sondages le confirment : les opinions publiques des nouveaux membres sont assez satisfaites de l'entrée de leur pays dans l'UE et en sentent souvent déjà les bénéfices tangibles.

Paradoxalement, les élites politiques montantes et les médias ont tendance à faire entendre de plus en plus explicitement leurs réserves par rapport au processus d'intégration européenne. On observe partout l'épuisement des coalitions de centre-gauche qui avaient dominé la scène politique ces dernières années, avec pour ciment la perspective de l'adhésion. La victoire de la droite conservatrice aux élections législatives et présidentielles en Pologne, celle annoncée de l'ODS de Vaclav Klaus en République tchèque et du Fidesz de Viktor Orban en Hongrie au printemps 2006, marquent un virage politique à droite et la fin des l'euroenthousiasme de la période précédente. La réunion à Prague, en juin 2005, des partis de la droite libérale du groupe de Visegrad – Pologne (PO), Hongrie, République tchèque et Slovaquie – a clairement affirmé cette tendance. Le dénominateur commun affiché a été un certain euroscepticisme, et la poursuite de réformes libérales dont la *flat tax* (initiée par la Slovaquie et imitée depuis par les pays baltes) est devenue la mesure politique phare. Pour ces leaders de la droite en passe de prendre le pouvoir, l'Union européenne n'est qu'un lieu où ils ont promis de défendre l'intérêt national et de réduire l'influence de la « vieille Europe » (le couple franco-allemand).

Cette tendance nouvelle mérite plusieurs observations. D'abord, elle est le résultat d'une alternance politique dont la simultanéité (les quatre pays du groupe de Visegrad vont connaître des élections en un an) renforce le poids. Il y a aussi un effet de décompression après l'entrée dans l'Union européenne; comme si, une fois dedans, on était plus libre de la critiquer et d'affirmer « l'intérêt national ». Il y a enfin un décalage clair entre la tiédeur européenne des élites et le soutien à l'UE d'une opinion publique qui attend de l'Union qu'elle soit le garde-fou contre les dérives (corruption, manque de transparence) de la classe politique et de l'inefficacité des institutions, à commencer par l'administration publique et la justice.

Le cas polonais oblige aussi à nuancer le tableau : suite à la victoire du PiS (Droit et justice, des frères Kaczynsky) aux dépens de la Plateforme civique (PO), on s'oriente vers un gouvernement minoritaire conservateur soutenu par l'extrême droite nationaliste et cléricale (Ligue des familles polonaises) et les populistes (Autodéfense). Le rejet d'une coalition avec les libéraux pourrait infléchir de façon importante une orientation qui, malgré les alternances politiques, fut celle de tous les gouvernements depuis 1990. Non seulement par la relance, potentiellement déstabilisatrice, de la « décommunisation » (la purge a déjà commencé dans la police et l'armée), mais aussi par l'annonce du retour à une « politique des valeurs ». Le premier signal adressé aux investisseurs occidentaux fut d'accuser les grandes surfaces étrangères de ne pas servir la croissance et de détruire le petit commerce. La nouvelle ministre des Finances, Teresa Lubinska, a, dans une interview au Financial Times, attaqué le groupe Tesco, leader du secteur avec quatre-vingts hypermarchés en Pologne, « un type d'investissement improductif dont la Pologne n'a pas besoin». Ce type de « patriotisme économique » combiné avec les promesses d'un Etat protecteur sur le plan social annoncent un virage politique majeur : coup d'arrêt aux politiques libérales de l'après-1990 – ce qui pourra inquiéter les investisseurs, mais aussi les partenaires européens – et surtout « sursaut moral » avec un triple volet de lutte contre la corruption, la décommunisation et la résurgence des valeurs chrétiennes sur les questions de société telles que l'avortement. L'alliance des conservateurs et des populistes contre les libéraux, si elle devait durer, marquerait le tournant politique majeur depuis la chute du communisme.

Le deuxième paradoxe renforce le premier. Alors que l'intégration des nouveaux membres s'est déroulée sans problème et n'a pas paralysé le fonctionnement des institutions comme certains l'avaient craint, l'élargissement à l'Est coïncide avec une crise interne majeure au sein de l'UE dont le rejet du référendum constitutionnel par la France et les Pays-Bas a été l'illustration la plus flagrante. Les nouveaux commissaires de l'Est se sont vite intégrés, une nouvelle « euroélite » est-européenne est en train de se constituer, non seulement avec les places disponibles réservées dans les administrations européennes, mais aussi avec les possibilités offertes dans le secteur privé, les universités, etc... L'ouverture du marché du travail n'a eu lieu que dans certains pays qui ne veulent pas appliquer la période transitoire tels que la Grande-Bretagne, la Suède ou l'Irlande. La Grande-Bretagne a connu l'arrivée de quelque 100 000 Européens de l'Est depuis leur entrée dans l'UE – ce qui est assez modeste – qui rendent d'excellents services à l'économie (de l'ouvrier du bâtiment à la fille au pair). Ils sont principalement polonais (75 %) et ne suscitent aucune hostilité dans les pays concernés.

C'est la crise de l'Union européenne qui a, en revanche, un impact sur la façon dont les nouveaux membres perçoivent le projet européen. On ne mesure pas pleinement en France les conséquences du « non » dans les Etats qui viennent d'adhérer à l'UE, ni l'incompréhension envers un pays qui paraît avoir torpillé son propre projet, ni enfin la stupéfaction à l'égard des relents peu aimables vis-àvis des nouveaux venus (la menace terrifiante et mythique du « plombier polonais »). Le résultat premier a été le grand soulagement des eurosceptiques de l'Est. Le « non » français n'a réjoui en Europe que les adversaires de la construction européenne. Le « non » danois à Maastricht en 1992 ou le « non » irlandais à Nice constituaient plus un problème pour les pays concernés que pour l'Union. Le « non » français, doublé de celui des Pays-Bas, ont brisé un tabou, car ils émanaient de pays fondateurs et ont compromis pour longtemps la perspective d'une Union politique. Les eurosceptiques de Varsovie ou de Prague peuvent remercier la France de les avoir débarrassés d'un traité dont ils ne voulaient pas. Ce n'est pas Jan Rokita, leader polonais de la Plateforme civique et auteur du fameux « Nice ou la mort », qui le regrettera¹; ni Vaclav Klaus, le Président tchèque qui ne cesse de fustiger le traité constitutionnel comme une menace pour la souveraineté du pays et pour

¹ Les leaders des partis de droite du groupe de Visegrad réunis à Prague le 6 juin se sont exprimés en ce sens. La plupart vont arriver au pouvoir au cours de l'année qui vient après l'épuisement de coalitions pro-européennes de centre-gauche. Jan Rokita, le leader de la principale formation de la droite libérale polonaise, a déclaré à la télévision tchèque le 6 juin 2005 : « Ce n'est pas le traité de Nice qui menace l'Union de paralysie, mais le processus de ratification de la Constitution. Pourquoi réparer quelque chose qui marche ? ».

l'économie libérale (il a comparé l'UE au Comecon dans une interview au *Frankfurter Allgemeine Zeitung* et préconise de rebaptiser l'Union : « Organisation des Etats européens »).

Au-delà du traité constitutionnel, on craint à l'Est un blocage ou la suspension du processus d'élargissement de l'Union.

Dès que la dimension sociale, la directive Bolkestein et les délocalisations sont devenues l'un des éléments majeurs dans la campagne du « non de gauche », les ingrédients ont été réunis pour transformer en partie le référendum sur la Constitution en un référendum sur l'élargissement. L'une des conséquences premières de l'échec du référendum sera de pousser la France, mais probablement aussi d'autres pays tels que la Hollande ou l'Allemagne, à réclamer un moratoire sur les élargissements à venir. L'attention s'est focalisée sur le cas de la Turquie (décision favorable de l'UE le 3 octobre 2005 couplée avec celle qui concernait la Croatie). Mais, vu des Balkans, on craint que ce couplage dangereux (étant donné l'hostilité des opinions publiques à l'entrée de la Turquie) ne soit préjudiciable à ceux qui comptaient sur la perspective européenne comme toit commun européen pour surmonter les contentieux hérités de la dislocation de l'ex-Yougoslavie².

16

² Le lien entre les deux est absolument capital. Voir le rapport de la Commission internationale sur les Balkans, présidée par Giuliano Amato, *The Balkans in Europe's Future*, avril 2005.

Première partie

Les nouveaux membres de l'Union européenne

par Emmanuel Mathias

I.- Evolution macroéconomique

La croissance estonienne s'est poursuivie à un rythme soutenu en 2004. Le PIB a crû de 7,8 % et devrait continuer sur cette lancée en 2005 : selon les prévisions, sa croissance restera supérieure à 6 % en 2006.

En 2004, la forte croissance économique a été fondée sur l'augmentation de la valeur ajoutée dans tous les secteurs, sauf l'extraction minière, la pêche et les activités forestières. Une hausse de 11 % a été enregistrée dans le secteur de l'hôtellerie-restauration, favorisée par une forte augmentation du nombre de touristes étrangers (+30 %). Désormais, le nombre annuel de touristes est supérieur à celui de la population locale. Les services financiers et la production manufacturière ont également connu une évolution favorable. La consommation des ménages a progressé de manière modérée en 2004, alors que l'investissement connaissait un ralentissement relatif, affichant tout de même une progression de 8 %.

La demande interne est stimulée par la baisse régulière du taux de chômage qui approche désormais la barre des 8 % de la population active, soit le niveau le plus bas depuis dix ans. Dans le même temps, le salaire moyen continue sa forte progression et a atteint 530 euros en juillet 2005, soit une augmentation de 13 % en glissement annuel.

La demande externe redevient un moteur majeur de la croissance, les exportations (dont 80 % à destination de l'Union européenne) ayant progressé de plus de 18 %. Notons que c'est avec les nouveaux Etats membres (dont la part dans les exportations estoniennes est passée de 17 à 22 % de 2003 à 2004) que l'intégration s'est le plus approfondie. Au premier semestre 2005, les exportations ont augmenté de 25 % en glissement annuel, contre moins de 15 % pour les importations, ce qui explique la baisse du déficit du compte courant, ramené en dessous de 10 % du PIB au premier trimestre, après une détérioration constante depuis le début de la décennie conduisant à un maximum de 12,7 % en 2004. Les investissements directs étrangers continuent de couvrir une large part de ce déficit. Après avoir atteint le montant exceptionnel de près de 800 millions d'euros en 2003, la situation s'est stabilisée à un niveau élevé en 2004, et le premier trimestre de 2005 semblait annoncer une nouvelle hausse. Les IDE suédois comptent pour plus de la moitié du stock de ces investissements.

L'entrée de l'Estonie en juin 2004 dans le mécanisme de change européen (SME II), lui permet d'envisager un accès à la zone euro dès l'été 2006. Le pays a conservé son taux de change fixe (1 euro = 15,65 couronnes) sans utiliser la marge de manœuvre autorisée de ± 15 %. Dans la perspective de son intégration à l'Union économique et monétaire (UEM), l'Estonie satisfait actuellement aux critères de taux d'intérêt et de finances publiques. Ainsi, le solde des administrations publiques est-il excédentaire depuis 2001 et la dette publique reste-t-elle inférieure à 5 % du PIB, niveau le plus faible de l'UE. L'évolution de l'inflation demeure cependant problématique dans la perspective du passage à l'euro. En glissement annuel, le taux d'inflation restait de 4,2 % en août 2005, imputable à la convergence de l'économie estonienne et à la hausse des prix du pétrole qui, selon une étude récente, expliquerait le tiers de l'inflation estonienne. Alors que le gouvernement espère introduire l'euro au 1^{er} janvier 2007, la Commission européenne s'est montrée plus prudente durant l'été 2005. L'argument statistique du niveau de l'inflation semble devenir l'excuse d'une volonté politique de retarder l'élargissement de l'UEM dans un contexte européen trouble. Il faut pourtant rappeler que le non-respect de certains des critères de Maastricht n'avait pas empêché l'adhésion de l'Italie ni celle de la Belgique et encore moins celle de la Grèce, alors que la situation saine d'une économie estonienne représentant 0,1 % du PIB de la zone euro ne semble pas en mesure de déstabiliser l'UEM.

Afin que la situation macroéconomique estonienne reste saine, le maintien d'un excédent budgétaire semble nécessaire, en particulier dans le contexte d'une augmentation des transferts en provenance de l'Union européenne, de manière à ne pas accélérer la demande interne pour prévenir de nouvelles pressions inflationnistes. Dans ce contexte, une attention particulière devra être apportée aux signes de surchauffe dans le secteur de l'immobilier et à la croissance rapide du crédit.

II.- Etat des réformes structurelles

1.— ADAPTATION DU SYSTEME PRODUCTIF ET FINANCIER A LA COMPETITION INTRA-EUROPEENNE

a. Restructuration du système productif

Les réformes liées à la transition sont achevées depuis le début de la décennie et, hormis la privatisation anecdotique d'une usine de production d'huile de colza en septembre 2005, les restructurations actuelles visent surtout une montée en gamme de la production estonienne. Une étude d'Eurostat de 2004 montrait qu'en 2001, l'économie estonienne se rapprochait du niveau moyen de l'Union européenne en ce qui concerne la part de la production de haute technologie. En revanche, alors que les productions de moyenne technologie représentaient plus de 50 % dans l'UE, elles étaient d'à peine 25 % en Estonie. En outre, différents secteurs sont confrontés à des problèmes d'adaptation de l'offre à une demande croissante. L'activité intense dans le secteur de la construction entraîne, par exemple, des délais de plus de guatre mois dans la production de portes et de fenêtres.

Les évolutions les plus notables concernent le secteur des transports qui bénéficie pleinement de l'intégration à l'Union. C'est ainsi que la fréquentation de l'aéroport de Tallinn a augmenté de plus de 30 % en 2004 et au premier semestre de 2005, et que le trafic de passagers du port de Tallinn poursuit son augmentation, la fréquentation de la ligne de ferry Tallinn-Stockholm ayant progressé de plus d'un tiers en 2004 pour dépasser 650 000 passagers. Les liaisons avec la Finlande se sont également développées (5,7 millions de voyageurs en 2004), malgré la suppression du régime fiscal sur les alcools, intéressant pour les Finlandais, depuis l'adhésion de l'Estonie à l'UE. En 2004, Tallinn a reçu plus de visiteurs que Stockholm ou Riga et, à partir de 2007, les relations avec la Finlande seront encore facilitées par la mise en place d'un nouveau ferry capable de relier les deux capitales en moins de deux heures, même par mer gelée,

contre quatre heures actuellement. Au niveau du fret, les perspectives sont plus aléatoires. En effet, si le port de Tallinn a continué sa croissance en 2004 (+7 %), il a perdu son rang de deuxième port sur la Baltique après Saint-Pétersbourg au profit du port russe de Primorsk en développement rapide (+152 % l'année). En outre, le projet russe de créer une zone économique spéciale dans le port d'Ust Luga, situé à proximité de la frontière estonienne, et d'y investir 5 milliards de dollars, menace le secteur portuaire estonien car le transit en provenance de Russie représente plus de 80 % de son activité. Le port d'Ust Luga doit pouvoir traiter 100 mil-lions de tonnes de fret d'ici à sa mise en œuvre complète en 2015.

Dans le secteur de l'énergie, le câble sousmarin *Estlink* entre la Finlande et l'Estonie est en cours de construction pour un coût d'environ 110 millions d'euros. Son achèvement dans le courant de l'année 2006 permettra la connexion des systèmes électriques baltes au système nordique.

Le secteur de l'agroalimentaire a été confronté à une période d'instabilité liée au négoce du sucre. Ainsi, Kalev, le principal confiseur estonien, a-t-il enregistré des pertes importantes en 2005 liées au triplement du prix du sucre suite à l'entrée dans l'UE. En outre, anticipant l'augmentation des prix du sucre et animées par des motifs spéculatifs, des entreprises estoniennes ont acquis cette denrée à bas prix avant l'entrée de l'Estonie dans l'Union, espérant ensuite la revendre plus cher sur la marché européen. Pour ces faits, l'Estonie, a été sanctionnée par la Commission par une amende de 46 millions d'euros, et a entamé une procédure devant la Cour européenne de justice en août dernier. Dans le même temps, les services fiscaux ont répercuté cette amende sur les entreprises, et leur refus de s'en acquitter donne actuellement lieu à des procédures judiciaires locales.

b. Développement et adaptation du système bancaire et financier

La structure du secteur bancaire estonien est restée stable durant l'année écoulée. Il y a toujours neuf banques en activité, dont trois filiales de banques étrangères, et le marché reste le plus concentré de toute l'UE. Hansapank, la principale banque, détient une part de marché de plus de 50 %. Avec ses filiales dans les autres Etats baltes, elle compte à présent plus de 2,5 millions de clients. Les actifs bancaires totaux représentent 76 % du PIB et sont détenus à 97 % par des investisseurs étrangers, suédois pour l'essentiel. Les créances douteuses constituaient moins de 1 % du total en 2004. Dans cet environnement stable, des évolutions se préparent. Les banques suédoises actionnaires des deux principaux établissements estoniens ont renforcé leurs positions. Swedbank, qui détenait déjà 60 % de Hansapank, en a pris le contrôle à 100 % en juin 2005 et SEB a renommé la deuxième banque estonienne SEB Ühispank, pour rendre plus visible l'attachement à la maison mère. D'autre part, alors que le système bancaire affiche un ratio de rentabilité sur fonds propres très élevé (23 %), de nouveaux entrants se profilent sur le marché. Handelsbanken, première banque suédoise, doit ainsi ouvrir une filiale à Tallinn au printemps 2006, et des banques lettones et lituaniennes cherchent à pénétrer le marché.

Les prêts au secteur privé s'élèvent à 66,7 % du PIB au premier trimestre 2005, soit le niveau le plus élevé des nouveaux Etats membres. En outre, après la Slovénie, l'Estonie présente le taux d'utilisation des cartes de crédit également le plus élevé : près de neuf habitants sur dix en disposent et chaque Estonien effectue annuellement trente-cinq achats par carte en moyenne (contre sept en Lituanie). L'utilisation de la monnaie fiduciaire est en telle régression que, suite à la volonté de certains commerçants de taxer de tels règlements, la Cour suprême estonienne a dû rappeler, dans un arrêt de mai 2005, que les acheteurs devaient être libres d'effectuer leurs paiements en espèces dans les magasins.

Le secteur de l'assurance poursuit sa progression avec une augmentation des primes en 2004, mais les actifs du secteur restent inférieurs à 5 % du PIB. Dix des treize sociétés actives en Estonie sont détenues par des capitaux étrangers.

L'indice principal de la bourse de Tallinn, le TALSE, a gagné 57 % durant l'année 2004,

après 46 % en 2003. Il s'agit de la hausse la plus forte enregistrée depuis le krach de 1998. Le 1^{er} juin 2005, la compagnie des eaux Tallinna Vesi a été placée sur la liste principale, première introduction depuis six ans, suivie par celle du câblo-opérateur Starman. En revanche, suite au rachat total de Hansapank par Swedbank, la principale valeur de la cote (qui faisait l'objet de près de 75 % des mouvements quotidiens) a été retirée de la liste le 1^{er} juillet.

2.— ABSORPTION ET UTILISATION DES FONDS STRUCTURELS

L'Estonie est le nouvel Etat membre qui bénéficie du niveau de transferts européens par habitant le plus élevé. La stratégie d'utilisation de ces fonds par le gouvernement vise essentiellement à améliorer les infrastructures et à développer l'activité économique par une réduction et une simplification de la fiscalité.

Au niveau des infrastructures, outre une rénovation accélérée du réseau routier, un projet de ligne ferroviaire à grande vitesse entre Varsovie et Tallinn (Rail Baltica) a été inclus dans les projets d'infrastructures de transport prioritaires de l'UE et devrait être achevé d'ici à 2015. Le montage financier est en cours et porte sur 4 milliards d'euros que les fonds structurels devraient couvrir pour une majeure partie. Des discussions portent actuellement sur l'extension de ce projet à une branche Tallinn-Saint-Pétersbourg.

Au niveau fiscal, le taux d'imposition sur le revenu, déjà ramené de 26 à 24 % depuis le début de 2005, va être progressivement réduit à 20 % d'ici à 2009, au rythme d'un point de pourcentage par an. L'Estonie, qui dès 1994 a été le premier pays à mettre en place un taux d'imposition unique sur le revenu, a été suivie depuis par de nombreux pays est-européens. Simultanément, les gains tirés de la croissance et de la réallocation des ressources autorisée par les fonds européens permettent au ministère des Finances d'annoncer la liquidation de la dette publique estonienne d'ici à 2010.

3.- REFORME DE LA PROTECTION SOCIALE

La situation sociale connaît une dégradation relative. En 2005, l'Estonie a perdu deux places selon l'indicateur de développement humain des Nations unies. Mais à la trente-huitième

place, elle occupe toujours le meilleur rang des Etats baltes. Si le salaire minimum estonien n'est pas le plus faible de ceux constatés dans les nouveaux Etats membres, il est en revanche le plus faible ramené au salaire moyen, puisqu'il en représente moins d'un tiers. A titre de comparaison, le salaire minimum slovène correspond à près de 50 % du salaire moyen. Les syndicats estoniens revendiquent son augmentation à 211 euros par mois (contre un niveau actuel de 172 euros).

Différents indicateurs montrent que inégalités sont importantes. Les écarts de salaires entre hommes et femmes, qui se chiffrent à 25 % environ, sont parmi les plus élevés de l'UE. En outre, en 2002, le revenu du quintile le plus riche de la population était plus de six fois supérieur à celui du quintile le plus pauvre, soit le différentiel le plus grand de l'Union, après celui du Portugal. Avec 18 % de la population active vivant en dessous du seuil de pauvreté (60 % du revenu disponible moyen après transferts sociaux), le pays se trouve également au bas de l'échelle. De plus, les inégalités régionales sont fortes. Tallinn regroupe environ un tiers de la population, plus de la moitié des IDE et des entreprises du pays, et contribue pour près de 50 % à la formation du PIB. A l'inverse, le comté de Jogeva est le plus pauvre du pays avec un niveau de salaire trois fois plus faible que celui constaté dans la capitale, et un nombre de médecins pour mille habitants inférieur de moitié. Dans le nord-est du pays, le taux de chômage atteint plus du double de la moyenne nationale.

C'est dans ce contexte que la réforme du financement de la protection sociale et des retraites publiques est en cours. La hausse nécessaire des cotisations sociales pour maintenir le niveau de prestations se heurte aux réticences des employeurs.

4.— EVOLUTION DE L'AGRICULTURE E UTILISATION DE LA PAC

L'agriculture ne représentait même plus 3 % du PIB et environ 5 % de la population active en 2004. Alors que ce secteur n'a pas fait l'objet d'une attention prioritaire durant la transition, il peut, paradoxalement, représenter un facteur d'avenir et de développement pour l'Estonie dans le cadre de son intégration dans l'Union européenne. Aucune période de transition n'a été demandée pour le chapitre agricole, et l'Estonie profite des aides européennes pour développer et consolider sa production.

Des évolutions positives ont déjà été enregistrées en 2004. La production de viande a ainsi augmenté de 5,6 % et celle de lait de 6,7 %. A cet égard, les exportations croissantes de lait estonien vers la Finlande ont engendré des réactions défensives dans ce pays où sa qualité a été mise en doute par les producteurs locaux. La production de laine a augmenté de plus de 40 %, mais dans un volume encore faible (moins de 100 tonnes). La production végétale a également progressé en 2004 (+20 %), notamment celle du blé (+31 %). L'orge (+15 %) reste la principale production céréalière locale.

L'industrie agroalimentaire représente près de 4 % du PIB, 15 % de la production industrielle, 5 % des exportations totales et emploie environ 3 % de la population active. Les principaux clients sont la Lettonie, la Lituanie et les Pays Bas.

III. – Principaux indicateurs économiques

Tableau 1 – Evolution annuelle des principaux agrégats (variations en % par rapport à l'année précédente)

	1999	2000	2001	2002	2003	2004(e)	2005(p)
PIB	-0,1	7,8	6,4	7,2	6,7*	7,8*	6,6**
Production industrielle	-3,4	14,6	8,9	8,2	11,0	7,9*	9,6* (S1)
Formation brute de capital fixe	-15,6	14,3	13,0	17,2	5,4	6,9	6,0
Consommation des ménages	-2,7	8,5	5,9	9,9	6,7*	1,5*	-
Salaire réel moyen brut	6,9	6,3	6,1	7,6	9,4*	8,3*	13,7* (S1)
Prix à la consommation	3,3	4,0	5,8	3,6	1,3	5,0*	4,2 (08.05)
Solde des administrations publiques	-3,7	-0,6	0,3	1,3	3,1	1,8	0,9
Emploi total	-4,5	-1,2	0,9	1,4	1,5*	0,2*	-
Taux de chômage (% de la pop. active) – chômeurs enregistrés en fin d'année – moyenne annuelle sur base enquêtes emploi	5,2 12,2	5,9 13,6	6,1 12,6	5,4 10,3	- 10,0	- 9,7	- 8,1

Sources: WIIW sauf *: Office statistique estonien, **: Banque centrale d'Estonie; S1: 1er semestre

(e): estimation; (p): prévision

Tableau 2 – Balances extérieures, réserves et endettement (variations en % par rapport à l'année précédente)

	1999	2000	2001	2002	2003	2004(e)	2005(p)
Exportations de marchandises	I	52,3	4,1	-1,0	9,9*	18,5*	28,6* (S1)
Importations de marchandises	ı	41,5	4,3	5,4	12,5*	17,9*	14,2* (S1)
Balance commerciale (en % PIB)**	-19,3	-19,6	-14,0	-17,4	-21,8*	-22,0*	-17,6* (S1)
Balance courante (en % PIB)	-4,4	-5,5	-5,6	-11,3	-12,1*	-12,7*	-9,7* (S1)
Réserves de la Banque centrale, or exclu (milliards d'euros)	0,8	0,9	0,9	1,0	1,1	1,3	1,5 (08.05)
Dette extérieure brute (milliards d'euros)	2,8	3,2	3,7	4,4	5,7	7,5	8,5 (T1)

Sources: WIIW sauf *: Office statistique estonien, **: Banque centrale d'Estonie; S1: 1er semestre; T1: 1er trimestre

Hongrie par Liliane Petrovic

I.- Evolution macroéconomique

Il se confirme que la croissance économique de la Hongrie, après avoir été soutenue par la demande intérieure, elle-même stimulée par une politique de nature keynésienne qui a inspiré des inquiétudes au cours des années 2001 à 2003 en raison des dérapages importants des finances publiques et des paiements extérieurs, s'est redressée et est de nouveau tirée par les exportations et par les investissements. Certes, la croissance s'est réduite en 2005, mais ce phénomène est commun aux nouveaux membres après le cru exceptionnel de 2004, et elle reste fort convenable. Dans le même temps, le processus de réduction de l'inflation a repris et, si le déficit des paiements extérieurs reste élevé, cela ne tient pas à un déséquilibre croissant des échanges commerciaux, bien au contraire, mais à d'autres phénomènes, notamment concernant les échanges de revenus (rapatriement des profits par les investisseurs étrangers par exemple).

Le déficit des finances publiques poursuit sa lente décrue, même si les effets sur l'équilibre budgétaire de la baisse programmée des recettes fiscales, selon la « ligne » suivie par plusieurs pays européens, restent difficiles à apprécier. La Hongrie a donc bien commencé son intégration dans l'Union européenne et poursuit son adaptation au contexte qui y prévaut.

La croissance de l'économie hongroise, après avoir atteint un taux record de 5,2 % en 2000, a décéléré progressivement durant la période 2001-2003, avant de rebondir en 2004 pour se chiffrer à 4,2 %. Conformément à l'évolution observée chez les nouveaux membres de l'Union, cette croissance, due à une forte progression des investissements privés et au rétablissement des exportations, a été particulièrement soutenue lors du premier semestre (4,5 %), avant de ralentir au cours du second (4 %). La production industrielle, en hausse de 8,3 % en volume (6,4 % en 2003), a été dynamique et le secteur agricole particulièrement performant : la production a augmenté de 20 % grâce à une récolte exceptionnelle due à de bonnes conditions météorologiques.

La croissance du PIB a encore décéléré au premier trimestre 2005, pour afficher un taux de 2,9 %. Elle continue d'être tirée par les investissements (+6,8 %) et les exportations (+6,2 %), même si la hausse de ces deux indicateurs a été ralentie considérablement comparée avec la même période de l'année précédente (respectivement +18,4 % et +19,3 %). La production industrielle n'a progressé que de 1,7 %, mais le secteur du bâtiment, sollicité par l'Etat, a été assez performant (+11,7 %), grâce notamment aux investissements dans la construction de routes. On note aussi une reprise des investissements dans l'agriculture liée à l'expansion record de la production agricole en 2004.

Les prévisions d'une accélération de l'activité économique mondiale au second semestre 2005, permettent d'envisager une évolution similaire pour l'économie hongroise, fortement dépendante de la demande extérieure. Il devrait en résulter une croissance, pour l'ensemble de l'année, moins importante qu'en 2004 mais très honorable. En ce qui concerne la croissance du PIB en 2005, les prévisions des experts internationaux s'échelonnent entre 3,5 % et 4 %. Pour leur part, la Banque centrale et le gouvernement affichent respectivement des prévisions de 3,3 % et 4 %.

En 2004, les échanges extérieurs ont connu une hausse robuste, plus forte en ce qui concerne les exportations (14,9 %) que les importations (11,6 %), d'après les derniers chiffres de l'Office des statistiques (comptes nationaux) parus en juin 2005. Si cette évolution a conduit à réduire le déficit de la balance commerciale, elle n'a pas suffi à améliorer la balance des transactions courantes, dont le déficit s'est maintenu au même niveau qu'en 2003 (de l'ordre de 8,8 % du PIB). La balance des services ayant été presque équilibrée, cela tient à l'existence d'un lourd déficit de la balance des revenus, fortement déficitaire, en raison de la hausse du service de la dette extérieure (en corrélation avec le gonflement de l'endettement du gouvernement en vue de financer le déficit budgétaire) et des profits rapatriés.

Durant les trois premiers mois de l'année 2005, la hausse des exportations, de l'ordre de 6,2 % (comptes nationaux), bien que considérablement ralentie comparée à celle de la même période de l'année précédente (19,3 %), reste notable et toujours plus rapide que celle des importations (4,8 %). Si le déficit commercial a été moins élevé que durant le premier trimestre 2004, le déficit de la balance des transactions courantes s'est creusé (+14 % en euros) en raison d'une détérioration des balances des services, des revenus et des transferts courants.

En 2004, les investissements directs étrangers nets en Hongrie ont été particulièrement élevés, se chiffrant à 2,95 milliards d'euros d'après les données de la balance des paiements (source : Banque centrale), dont 1,8 milliard concernait des profits réinvestis en Hongrie par des propriétaires étrangers. La Hongrie, pays pionnier parmi les nouveaux membres en matière d'investissement à l'étranger, a continué à investir en dehors de ses frontières, mais à un rythme plus lent en 2004 (424 millions d'euros) qu'en 2003 (1,3 milliard d'euros) En 2004, grâce aux IDE, le déficit de la balance extérieure a pu être financé, à raison de 50 %, par des flux « non créateurs de dette » et le reste par l'endettement à l'étranger. D'après les derniers chiffres publiés par la Banque centrale, la dette extérieure hongroise aurait atteint 60,2 milliards d'euros à la fin du mois de mars 2005.

Le déficit des finances publiques en 2004, estimé à 5,4 % du PIB (méthodologie SEC 95), a été plus élevé qu'initialement prévu (3,8 %). Mais après inclusion dans le budget des cotisations aux fonds de pension privés (autorisée par l'Eurostat jusqu'en mars 2007), ce déficit est ramené à 4,5 % du PIB. En janvier 2005, l'Ecofin a décidé d'engager, à la demande de la Commission européenne, une procédure pour déficit excessif à l'encontre de la Hongrie. C'est le seul des nouveaux membres à avoir été ainsi pointé du doigt, même si d'autres ont également présenté des déficits supérieurs à 3 % du PIB. Cependant, dans la mesure où la Hongrie n'est pas encore membre de la zone euro, elle ne fera l'objet ni d'une surveillance budgétaire renforcée, ni des sanctions prévues en cas de dépassement du seuil. Conformément aux objectifs fixés dans le Programme de convergence pour 2004-2008, présenté à la Commission européenne le 1er décembre 2004, le gouvernement envisage de ramener en 2005 ce déficit à 4,7 % du PIB (soit 3,8 %, après inclusion des cotisations aux fonds de pension du second pilier). Il devrait ensuite être réduit progressivement pour passer sous la barre des 3 % en 2008 (l'une des conditions nécessaires pour adopter l'euro en 2010). Mais selon les chiffres préliminaires, le déficit budgétaire pour la période janvier-mai 2005 s'élevait déjà à près de 82 % du montant prévu pour l'ensemble de l'année, ce qui laisse prévoir d'autres dérapages. De fait, le dernier paquet de mesures fiscales, couvrant la période de cinq ans, que le gouvernement a annoncé récemment, prévoit la baisse de nombreux impôts - impôt sur le revenu, impôt sur les sociétés en ce qui concerne les PME -, le passage de la TVA de 25 % à 20 % (dès janvier 2006), ainsi que l'élimination progressive de la taxe locale sur les activités des entreprises et la réduction des cotisations de sécurité sociale. Toutes ces mesures pourraient avoir un impact positif, aussi bien sur l'offre que sur la demande, mais le gouvernement n'a pas indiqué comment il envisageait de compenser l'effet cumulé de telles baisses des recettes budgétaires.

Après s'être détériorée durant les premières années postcommunistes, la situation de l'emploi s'est redressée depuis 1998, l'emploi total s'inscrivant à la hausse selon les statistiques officielles. En 2004, cette hausse s'est chiffrée à 0,8 % selon les données officielles, grâce à la création de postes dans le secteur privé (1,5 %), l'emploi dans le secteur public ayant reculé de 1,3 % par rapport à l'année précédente, conformément aux annonces de gouvernement. Cette tendance s'est poursuivie durant le premier trimestre de 2005, l'emploi ayant diminué de 1,4 % dans le secteur public, mais augmenté de 0,6 % dans le secteur privé. Notons que globalement, toujours selon les statistiques officielles, l'évolution est moins favorable dans l'industrie où l'emploi diminue de 2 % par an en moyenne depuis 2001.

Selon les enquêtes emploi, le taux de chômage moyen est resté pratiquement stable en 2004 par rapport à 2003, aux environs de 6 %. Au cours du premier trimestre de 2005, il a légèrement dépassé 7 %, mais, avec une prévision du WIIW de 6,6 % pour l'ensemble de l'année, il reste, avec celui de la Slovénie, de loin le plus faible des nouveaux membres de l'Europe centrale et orientale.

La croissance du salaire moyen mensuel net, qui avait été très élevée au cours des années 2001 à

2003 (de l'ordre de 10 % par an en moyenne) a marqué une pause en 2004 (année au cours de laquelle il a diminué de 1 %), avant de reprendre au premier trimestre de 2005. Cette évolution d'ensemble masque de fortes différences entre secteur public et secteur privé. Alors qu'au cours des années 2001 à 2003 le secteur public avait tiré les salaires (avec une progression moyenne de l'ordre de 13 % par an), en 2004 au contraire, le salaire réel net dans ce secteur a chuté de 5 %. En janvier 2005, les salaires nominaux dans le secteur public ont été relevés de 7,5 % et une nouvelle hausse est prévue pour septembre, ce qui devrait se solder par un accroissement en termes réels d'environ 5 % pour l'ensemble de l'année 2005. Le gouvernement envisage de financer ces hausses de salaires par une poursuite des réductions des effectifs dans le secteur public, grâce à l'encouragement des départs anticipés à la retraite notamment. Au total, au terme du premier trimestre de 2005, le salaire moyen mensuel net atteignait l'équivalent de 424 euros pour l'ensemble de l'économie, dont 519 dans le secteur public et 384 dans le secteur privé. L'écart entre les deux secteurs (en l'occurrence d'environ 35 %) est en réalité moins important qu'il n'y paraît, car étant donné la pratique assez répandue dans le secteur privé des « dessous de table », seule une partie des salaires est déclarée. Le « Programme des 100 pas », que le Premier ministre Gyurcsany a présenté au Parlement le 2 mai 2005, annonce, entre autres, des mesures visant à éradiquer de telles pratiques et, de façon plus générale, à combattre l'économie « grise » et « noire ». Par secteurs, les salaires les plus élevés sont enregistrés dans le secteur de l'intermédiation financière (1 288 euros), et les plus bas dans l'industrie du textile et du cuir (309 euros).

En 2004, le taux d'inflation en moyenne annuelle s'est élevé à 6,8 %. Parmi les huit nouveaux entrants de l'Est, seule la Slovaquie a enregistré un taux d'inflation plus prononcé. Néanmoins, après une accélération de l'inflation durant les cinq premiers mois de 2004 et un pic de 7,6 % au mois de mai, lié à l'adhésion à l'UE, le second semestre a vu son rythme se ralentir progressivement jusqu'à s'établir à 5,5 % en décembre. Durant les premiers mois de l'année 2005, la désinflation s'est poursuivie, comme en témoigne la hausse des prix à la consommation de 3,7 %, en glissement, pour la période janvier-avril. Après avoir été ramenée, en février 2005, à 3,2 % (soit le niveau le plus bas enregistré depuis le commencement de la transition), l'inflation est repartie à la hausse en mars (3,5 %) et en avril (3,9 %), principalement en raison de la hausse des cours mondiaux du pétrole. Les tarifs de l'électricité, qui ont été relevés de 6,9 % (en moyenne), ont pour leur part également contribué à l'alimenter. La Banque centrale a révisé à la hausse au mois d'août son objectif initial d'un taux d'inflation moyen annuel de 3,3 % pour 2005, et l'a porté à 3,6 %. Pour l'année 2006, elle s'est fixé l'objectif ambitieux de le ramener à 1,6 %.

Depuis la crise qui avait frappé le forint à la fin de 2003, la Banque centrale a maintenu les taux d'intérêt élevés, même si le taux de base a été abaissé en 2004 de 12,5 % à 9,5 % (très prudemment et en sept étapes) puis, durant les huit premiers mois de 2005, à 6,25 % (en huit étapes). En 2004, la Hongrie avait les taux d'intérêt les plus élevés dans l'Europe élargie et, malgré les baisses successives effectuées en 2005, ils demeurent relativement élevés, aussi bien en termes nominaux qu'en termes réels. Rappelons que la politique monétaire a fait l'objet d'une bataille sévère entre le gouvernement et la Banque centrale. Celle-ci avait exigé du gouvernement qu'il prenne des mesures afin de réduire au plus vite le déficit budgétaire, de crainte d'un retournement de l'attitude des investisseurs étrangers entraînant un affaiblissement du forint et, par voie de conséquence, une recrudescence de l'inflation. C'est guidée par cette logique que la Banque centrale a maintenu les taux d'intérêt élevés, en 2004 notamment, et peut être tenue pour responsable de la tenue du forint (251 forints pour 1 euro en moyenne en 2004 et 245 forints environ au premier trimestre 2005), ainsi que de la réduction de l'inflation ramenée au-dessous de 4 % durant les premiers mois de 2005. Pour sa part, le gouvernement a considéré que le forint fort pénalisait les exportations et préconisé une autre politique, fondée sur des taux d'intérêt moins élevés et un forint moins fort, et axée sur une croissance plus dynamique, tirée davantage par les exportations, accroissant les recettes budgétaires, et donc consolidant la situation des finances publiques. Mais la Banque centrale a maintenu sa position, s'arcboutant sur son rôle principal de gardien de la stabilité des prix.

Faute d'avoir trouvé un terrain d'entente avec la Banque centrale dirigée par Zsigmond Jarai, qui fut

ministre des Finances dans l'une des équipes conduites par Viktor Orban (leader de la Fidesz, principal parti d'opposition), le Premier ministre Ferenc Gyurcsany a décidé de modifier la composition du Conseil monétaire. Ainsi, aux termes de la loi adoptée à la fin de 2004, le nombre de ses membres est passé de neuf à treize, jusqu'en 2007, pour être ensuite ramené à onze. Les quatre nouveaux membres (tous nommés par le gouvernement) ont pris leurs fonctions le 1^{er} mars 2005. Entre cette date et la fin du mois d'août, le taux de base a été abaissé de 8,25 % à 6,25 (en six étapes). Pour autant, le forint, après s'être légèrement affaibli durant les mois d'avril et mai (respectivement 248 et 252 forints pour 1 euro en moyenne mensuelle), a commencé à s'apprécier en juin, pour retrouver en juillet et août sa parité du premier trimestre 2005 (244-246).

II.- Etat des réformes structurelles

1.– ADAPTATION DU SYSTEME PRODUCTIF ET FINANCIER A LA COMPETITION INTRA-EUROPEENNE

a. Restructuration du système productif

L'économie hongroise est aujourd'hui étroitement liée avec l'Europe occidentale par le biais des IDE réalisés en Hongrie durant la période postcommuniste, ainsi que par le commerce extérieur. Plus de 76 % des IDE, dont le stock au 31 décembre 2003 était évalué à 33,2 milliards d'euros, proviennent des pays de la zone euro (79 % de l'UE à 15). Les plus grands investisseurs, qui représentent près des trois quarts de ce stock (constitué des capitaux propres et des profits réinvestis) sont l'Allemagne (29,2 %), les Pays Bas (19,5 %), l'Autriche (11,2 %), les Etats-Unis (5,2 %), le Luxembourg (4,4 %) et la France (4,3 %). On trouve les IDE les plus importants dans l'intermédiation financière, l'immobilier, les équipements de transport, la distribution, l'équipement électrique et optique, les produits chimiques.

En 2004, les exportations ont dépassé 65 % du PIB (contre moins de 30 % en 1990) et les importations 68 % du PIB (contre 26 % en 1991). L'équipement électronique et de télécommunications, les machines, les pièces pour l'industrie automobile, tiennent aujourd'hui des places particulièrement importantes dans les exportations où, en 2003, la part des produits high-tech s'élevait à 32 %, nettement au-dessus de la moyenne des pays de l'OCDE (25 %). L'adhésion à l'UE a soumis la Hongrie à une concurrence plus aiguë, car ses tarifs douaniers sur un bon nombre de produits (industriels notamment) sont devenus moins élevés. Il en est résulté, entre autres, un bond des importations d'automobiles en provenance des Etats-Unis ainsi que des composants venant d'Asie, ce qui a entraîné, en 2004, des hausses spectaculaires des importations totales (en dollars) en provenance d'Asie (+82 %) et des Etats-Unis (+61 %), nettement favorisées par, outre l'adoption du tarif extérieur commun plus amical, l'affaiblissement du dollar. On notera que le commerce avec les nouveaux membres de l'Union s'est développé beaucoup plus rapidement que celui entretenu avec l'Union à 15, notamment en ce qui concerne les machines et équipements de transport.

Si les privatisations les plus attractives sont achevées, le processus s'est poursuivi en 2004 avec la vente des parts détenues par l'Etat dans le géant pharmaceutique Richter Gedeon et dans la compagnie pétrolière MOL (10,5 % des actifs). Pour 2005, l'ÁPV Rt envisageait de vendre 75 % des parts de l'Etat dans l'aéroport de Budapest (l'Etat restant détenteur permanent de 25 % + 1 vote). La privatisation de l'Antenna Hungaria (75 % + 1 vote) est en bonne voie, alors que la compagnie aérienne Malév reste à vendre (plusieurs tentatives précédentes ayant échoué).

En juillet 2005, conformément aux dernières modifications de la loi de privatisation effectuées en mai 2005, 116 entreprises restaient dans le giron de l'Etat (qui demeurera le propriétaire exclusif de 51 et détiendra une *golden share* dans 31). L'Etat reste propriétaire minoritaire (25 % + 1 vote) de 10 d'entre elles et propriétaire majoritaire (détenant entre 50 % + 1 vote et 99 % de l'actif) de 24 autres.

A la fin des années 1990, les acteurs économiques hongrois ont commencé à investir à l'étranger et, à la fin de 2003, le stock de ces investissements (capitaux propres plus profits réinvestis) atteignait 2,6 milliards d'euros. Parmi les compagnies hongroises qui investissent le plus à l'étranger, on trouve MOL, Magyar Telekom (compagnie de télécommunications), et, dans une moindre mesure, Richter Gedeon ainsi que BorsodChem (produits chi-

miques). Les compagnies plus petites commencent à faire de même, dans les régions frontalières abritant une population d'origine hongroise, en Slovaquie notamment.

b. Développement et adaptation du système bancaire et financier

Le système bancaire hongrois reste l'un des plus solides de ceux des nouveaux Etats membres (NEM). Rappelons qu'après un programme de recapitalisation lourd d'environ 3,5 milliards de dollars, un vaste programme de privatisations a été lancé en 1995 qui privilégie les partenaires étrangers stratégiques. A la fin de 1996, la majorité des principales banques hongroises ont été vendues, notamment aux investisseurs allemands, autrichiens, hollandais, belges, italiens et américains. A la fin de 2004, les investisseurs étrangers contrôlaient environ 87 % du secteur. OTP Bank, la banque la plus performante de la Hongrie, privatisée à 85 %, continue son expansion dans la région. Après avoir assuré sa présence en Slovaquie et en Bulgarie, elle a acheté la Robank en Roumanie et la Nova Banka en Croatie, et envisage de pénétrer le marché de la Serbie-et-Monténégro.

La concentration dans le secteur bancaire est relativement importante, 10 banques, parmi 34 en activité, détenant 77 % des actifs totaux. L'adhésion de la Hongrie à l'UE a incité plusieurs banques européennes à solliciter la permission d'ouvrir des succursales dans ce pays.

En 2004, le secteur bancaire a enregistré des bénéfices très importants, 58 % plus élevés qu'en 2003. Cette évolution peut être imputable aussi bien à l'expansion des prêts qu'à l'amélioration de l'efficacité en termes de coûts. Les prêts en devises ont constitué environ 70 % des nouveaux prêts aux entreprises. Les prêts hypothécaires, après s'être envolés en 2002-2003 (cf. Tableau de bord 2004), se sont ralentis, pour n'augmenter que de 27 % en 2004, en raison de la réduction des subventions de l'Etat aux ménages désireux d'acheter ou de construire leurs logements.

Le secteur de l'assurance, largement contrôlé par les grandes compagnies étrangères, est considéré comme compétitif, même si la concentration y est assez élevée (en 2004, cinq sociétés d'assurance absorbaient 76 % de revenu total du secteur).

Le principal indice de la bourse de Budapest (BÉT), BUX, introduit au 1^{er} janvier 1991 avec 1 000 points comme base (et les actions de 8

entreprises dans son panier), a atteint, à la fin de 2004, 14 742 points, affichant une hausse impressionnante de plus de 57 % en comparaison avec décembre 2003. La hausse des cours des actions de treize blue chips s'est poursuivie en 2005, portant le BUX à 23 671 points au 4 octobre et affichant une hausse de 61 % par rapport à décembre 2004. Les bonnes performances de la BÉT en 2004 et 2005 sont en partie dues à l'intérêt accru des investisseurs étrangers lié à l'adhésion du pays à l'UE. La Bourse de Budapest compte néanmoins parmi les petites bourses d'Europe du fait que relativement peu de titres y sont négociés, à savoir, à la fin de 2004, les actions de 47 so-ciétés (53 à la fin de 2003), 24 obligations d'Etat, 10 bons du Trésor, 47 obligations hypothécaires, 18 titres des fonds d'investis-sement, 13 types d'obligations émises par les institutions financières internationales.

Au 31 août 2005, les quatre secteurs ayant dominé le marché des actions ces dernières années et représentant 88 % (77 % en 2001) de la capitalisation totale étaient la pétrochimie (32,3 %), les banques (31,5 %), les télécommunications (14,3 %), l'industrie pharmaceutique (10 %) tirés, respectivement, par MOL, OTP Bank, Magyar Telekom et Richter Gedeon.

Le 1^{er} juin 2004, la BÉT, de concert avec les bourses des neuf autres NEM, est devenue membre de la FESE (Federation of European Securites Exchanges). Un changement important est en outre intervenu en 2004, lorsque la BÉT a connu une restructuration : un ensemble d'investisseurs étrangers, constitué des groupes bancaires autrichiens HVB (25,3 %), Weiner Börse (14 %) et Osterreichische Kontrollbank AG (11 %), en est devenu le propriétaire majoritaire (à plus de 50 %).

2.— ABSORPTION ET UTILISATION DES FONDS STRUCTURELS

La Hongrie a terminé la première année de son adhésion à l'Union européenne avec un surplus de 76 milliards de forints (302 millions d'euros) en termes de financement communautaire de source officielle hongroise, les versements au budget de l'UE s'élevant à 107 milliards de forints et les transferts en provenance du budget européen à 183 milliards. Mais les chiffres préliminaires de la Commission européenne donnent des résultats différents : le solde en faveur de la Hongrie pour 2004 n'au-

rait été, selon ces chiffres, que de 160 millions d'euros. En tout état de cause, les transferts communautaires ont été bien en dessous du montant dont la Hongrie aurait pu bénéficier, à savoir 2,8 milliards d'euros pour la période 2004-2006, dans le cadre des fonds structurels (1,99 milliard) et de cohésion (825 millions).

En 2005 le gouvernement s'est focalisé sur la tâche de l'approbation des projets et de leur lancement. Une augmentation plus conséquente des transferts communautaires n'est ainsi pas attendue avant 2006-2007, lorsque la réalisation des premiers grands projets financés par l'UE sera achevée.

En tant que membre de plein droit de l'Union, la Hongrie est éligible aux quatre fonds structurels existants (FEDER, FEOGAsection orientation, IFOP et FSE). Les autorités hongroises ont décidé de répartir le financement par ces quatre fonds selon cinq « programmes opérationnels » faisant partie du Plan hongrois du développement national qui couvre la période 2004-2006, à savoir la compétitivité économique, pour un total de 429 millions d'euros de fonds communautaires, le développement rural et agricole pour un total de 317 millions, les ressources humaines pour 562 millions, l'environnement et les infrastructures pour 327 millions d'euros, et le développement régional pour un total de 359 millions d'euros.

En outre, depuis le 1er mai 2004, la Hongrie peut bénéficier du soutien du fonds de cohésion sous réserve de respecter son programme de convergence destiné à satisfaire aux critères de l'UEM (Pacte de stabilité et de croissance). La Hongrie, contre laquelle la « procédure de déficit excessif » a été lancée en 2005 et qui rencontre toujours des difficultés pour respecter l'objectif du déficit des finances publiques qui lui a été imparti risque donc d'être privée du soutien du fonds de cohésion, sur lequel elle compte pour ses projets concernant les infrastructures de transport et l'environnement, dont l'autoroute autour de Budapest, le lien ferroviaire avec la Roumanie, l'amélioration du contrôle radar du trafic aérien, et le traitement des eaux usées à Budapest, Zalaegerszeg et Veszprem.

3.- REFORME DE LA FISCALITE

L'adhésion à l'UE a imposé un changement de méthode pour la collecte de la TVA sur les biens importés. Avant l'adhésion, celle-ci était collectée à la frontière (un système fiable ne permettant pas beaucoup de possibilités de fraude). Depuis mai 2004, cette collecte s'effectue d'après les déclarations des contribuables concernés, ce qui a ouvert la voie à divers abus possibles dans ce domaine.

Lors de la première année d'adhésion, le gouvernement a été obligé de défendre « l'impôt simplifié sur les sociétés » connu sous le nom d'EVA, applicable aux PME ayant un revenu brut annuel inférieur à 25 millions de forints (environ 100 000 euros). Rappelons que l'EVA, impliquant un taux unifié de 15 %, remplace la plupart des autres taxes (TVA, taxes sur les véhicules et sur les dividendes, impôt sur les sociétés). Considérant que l'EVA a contribué à la baisse des recettes budgétaires en 2004, l'UE a ouvert une enquête sur sa conformité avec les règlements communautaires. Le comité constitué à cet effet a finalement trouvé l'EVA conforme tant aux règlements communautaires qu'aux objectifs de l'UE de rendre le système d'imposition plus simple et, par conséquent, plus apte à réduire l'évasion fiscale, dans le secteur des PME notamment, où l'économie grise est la plus répandue.

Si le gouvernement a gagné la bataille de l'EVA, l'issue de celle relative à la taxe locale sur les activités des entreprises reste incertaine. Quelques firmes hongroises, récemment rejointes par OTP Bank, ont saisi la Cour de justice des Communautés européennes afin de supprimer cette taxe municipale, considérant qu'elle était en conflit avec l'acquis communautaire selon lequel un type d'impôt seulement peut être prélevé sur le revenu dans les Etats membres, en Hongrie comme dans les autres pays, la TVA jouant déjà ce rôle. En 2005, le gouvernement a annoncé une réforme de la fiscalité, dont certaines mesures devraient être mises en place dès janvier 2006 (cf. supra).

4.– BILAN DE L'EVOLUTION DE LA SITUATION SOCIALE

D'après les données du dernier recensement (2001), la population totale de la Hongrie – 10,2 millions d'habitants – a enregistré une baisse de 1,7 % par rapport aux résultats du recensement réalisé en 1991. En effet, depuis 1981, la Hongrie connaît un taux négatif d'accroissement naturel de la population. A la fin de 2004, la population totale était estimée à 10,096 millions d'habitants, ce qui confirme le phénomène de dépopulation que connaît le

pays depuis presque un quart de siècle.

En revanche, on constate, comme dans les autres pays européens, une hausse de l'espérance de vie qui, après avoir baissé pour les hommes entre 1990 et 1995, s'est redressée à partir de 1996, pour atteindre 68,2 ans pour les hommes et 76,5 ans pour les femmes en 2001 (contre respectivement 65,4 et 73,8 en 1989). Mais ces niveaux restent bien en deçà de la moyenne de l'UE à 15 (75,5 ans pour les hommes et 81,6 pour les femmes). D'après les chiffres de 2001, seuls les pays baltes ont une espérance de vie pour les hommes plus basse que la Hongrie, tandis que celle des femmes hongroises est la moins élevée de l'UE à 25.

Ce niveau modeste de l'espérance de vie et le niveau élevé de la mortalité liée aux maladies qui exigent un traitement médical étendu, telles que le cancer (1er rang parmi les pays de l'OCDE) et les maladies du cœur (2er rang, après la Slovaquie), exercent des pressions sur le système de santé, dont les performances en Hongrie sont au-dessous de la moyenne des pays de l'OCDE, sur plusieurs aspects.

Des réformes importantes ont été réalisées durant la décennie précédente, mais des difficultés significatives demeurent, notamment dans le domaine des soins hospitaliers. Les traitements alternatifs aux hospitalisations sont insuffisamment développés et les disparités régionales importantes concernant l'accès aux divers services de santé subsistent. Si les dépenses totales de santé (environ 8 % du PIB) se situent dans la moyenne de l'OCDE, leur structure n'est pas satisfaisante car près du tiers est consacré aux produits pharmaceutiques. Si le nombre de médecins spécialistes (2,5 pour 1 000 habitants) est en haut de l'échelle, le nombre d'aides-soignants et d'infirmiers (8,5 pour 1 000 habitants) se situe au 17e rang, parmi les trente pays membres de l'OCDE.

En Hongrie, tous les soins de santé sont en principe gratuits, si l'on ne tient pas compte des « gratifications » aux médecins et aux infirmiers. La persistance de ce phénomène est en partie expliquée par la faiblesse du niveau des salaires, en dépit d'une hausse de 50 % en 2002. En juin 2003, le Parlement a adopté une loi permettant la privatisation des hôpitaux et donnant la possibilité aux établissements de santé de fonctionner comme des entreprises, à but lucratif ou non. Cette loi a été annulée par la Cour constitutionnelle en décembre 2003 pour des raisons de procédure, mais la priva-

tisation des hôpitaux n'a cessé d'être le sujet de débats politiques jusqu'à devenir l'une des deux questions référendaires (l'autre concernait la double nationalité des Hongrois de souche). Si le référendum, qui s'est tenu le 5 décembre 2004, n'a pas été validé en raison d'une faible participation, la majorité (65 %) de ceux qui se sont présentés aux urnes se sont prononcés contre la privatisation des hôpitaux, dont le plus grand nombre sont devenus, depuis 1990, propriétés des collectivités locales.

5.— EVOLUTION DE L'AGRICULTURE ET UTILISATION DE LA PAC

L'adhésion à l'UE en mai 2004 a eu un double effet sur l'agriculture hongroise. Le premier est l'abolition des dernières restrictions aux importations des produits agricoles au sein de l'Europe élargie (UE à 25), ainsi que l'application du tarif extérieur commun vis-à-vis des pays tiers; le deuxième concerne l'application de la Politique agricole commune.

L'application de la PAC a introduit des changements importants dans le système de subventions. Les productions de céréales, d'oléagineux et de bétail devraient avoir de beaux jours sur les marchés de l'UE. En attendant, les producteurs de volaille et de porcs ont perdu leurs anciennes subventions. Nombreuses sont les petites fermes qui devraient rejoindre les coopératives ou quitter leur activité agricole.

Avec l'adhésion de la Hongrie à l'UE, les agriculteurs ont commencé à recevoir des paiements directs conformément à la PAC. Rappelons que les agriculteurs hongrois ont été éligibles pour 25 % du montant des paiements directs disponibles aux agriculteurs des Etats membres de l'UE à 15, pour la première année après l'adhésion. Par la suite, ce montant sera augmenté de 5 points chaque année jusqu'en 2008 puis de 10 points jusqu'à ce que le montant autorisé aux agriculteurs de l'UE à 15 soit atteint en 2013. En outre, la Hongrie est autorisée à accorder à ses agriculteurs un supplément de 30 % financé par ses propres fonds. Ainsi les paiements directs pour l'année 2004 se sont-ils élevés à 55 % de ce qu'ont reçu les agriculteurs de l'UE à 15. En 2005, ce montant sera porté à 60 %, en 2007, à 65 %, pour atteindre le niveau de l'UE à 15 en 2010.

Tableau 1 – Evolution annuelle des principaux agrégats (variation en % par rapport à l'année précédente)

	1999	2000	2001	2002	2003	2004(e)	2005(p)
PIB	4,2	5,2	3,8	3,5	2,9	4,2	3,4
Production industrielle	10,4	18,1	3,6	2,8	6,4	8,3	5
Formation brute de capital fixe	5,9	7,7	5,9	9,3	2,5	7,9	7
Consommation des ménages	5,9	4,4	5,8	10,3	7,8	3,1	2,8
Salaire réel moyen brut	2,5	1,5	6,4	13,6	9,2	-1,1	-
Prix à la consommation	10,0	9,8	9,2	5,3	4,7	6,8	3,6
Solde des administrations publiques (a)	-	-2,3	-3,7	-8,5	-6,2	-4,5	-4
Emploi total (b)	0,6	1,2	0,3	0,1	1,3	-0,5	-
Taux de chômage (% de la pop. active) – chômeurs enregistrés en fin d'année – moyenne annuelle sur base enquêtes emploi	9,3 7,0	8,6 6,4	8,0 5,7	8,0 5,8	8,3 5,9	9,2 6,1	8,5 6,6

Sources: WIIW

(a): après les corrections relatives aux fonds de pension; (b): d'après les données des enquêtes emploi

(e): estimation; (p): prévision

Tableau 2 – Balances extérieures, réserves, endettement (variations en % par rapport à l'année précédente)

	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004(e)	2005(p)
Exportation de biens et services (var %) (a)	22,3	17,6	12,2	22,0	8,0	3,9	7,8	14,9	10
Importation de biens et services (var %) (a)	23,1	23,8	13,3	20,3	5,3	6,5	11,1	11,6	8
Balance commerciale (millions d'euros)	-1165	-1685	-2044	-3180	-2496	-2203	-2898	-2391	-1700
Balance courante (millions d'euros) (b)	-1812	-3026	-3531	-4352	-3577	-4929	-6364	-7123	-7000
Balance courante (en % du PIB) (b)	-4,5	-7,2	-7,8	-8,6	-6,2	-7,2	-8,8	-8,8	-8,1
Réserves totales, or exclu, (millions d'euros)	7613	7977	10845	12038	12164	9887	10108	11670	-
Dette extérieure brute (milliards d'euros)	22,03	23,66	29,23	32,57	37,39	38,56	46,04	54,93	-

Sources : WIIW ; (a) : comptes nationaux à prix constants ; (b) : nouvelle méthodologie

(e): estimation; (p): prévision

Lettonie

par Emmanuel Mathias

I.- Evolution macroéconomique

Toujours supérieure à 6 % depuis le début de la décennie, la croissance lettone a atteint 8,5 % en 2004, soit le niveau le plus élevé de l'Union européenne, position qu'elle devrait conserver en 2005 et en 2006.

En 2004, la production industrielle a augmenté de 6 % et la valeur ajoutée a crû rapidement dans la plupart des activités, particulièrement dans les secteurs de l'hôtellerie-restauration, de la construction et des transports, où sa croissance a atteint environ 13 %. La demande interne, vigoureuse, a été tirée par l'investissement (+19,3 %) et la consommation des ménages (+8,3 %).

Avec une progression du PIB de plus de 11 % au deuxième trimestre, soit le taux le plus élevé jamais atteint depuis le retour à l'indépendance, l'année 2005 voit se poursuivre cette croissance. L'augmentation de la production industrielle s'est significativement accélérée au deuxième trimestre, avec un développement de tous les secteurs à l'exception des métaux et des textiles. Pour sa part, la production d'équipements de radio, de télévision et de communication a crû de plus de 20 %. Cependant, du fait de chiffres faibles au premier trimestre (liés aux mauvais résultats dans le secteur du bois), la croissance des six premiers mois n'a été que de 3,8 % en glissement annuel. Le secteur de la construction, quant à lui, a crû de 16 % au premier semestre 2005, principalement en raison de l'augmentation de la construction de nouveaux logements (+30 % en glissement annuel). Enfin, le commerce de détail, tiré par le textile de l'habillement, a augmenté de plus de 20 %.

La forte croissance de la demande interne se poursuit en 2005, stimulée par l'expansion continue du crédit, alors que le taux de chômage est passé sous la barre des 10 % au premier trimestre, et qu'à la même époque les salaires réels ont progressé de plus de 9 % en rythme annuel. Dans le même temps, la demande est soutenue par l'augmentation des transferts en provenance de l'Union européenne, qui dépassent désormais 5 % du PIB, comme par l'accroissement continu du nombre de touristes.

Du côté de la demande externe, la croissance extrêmement rapide du commerce extérieur letton se poursuit. Durant les six premiers mois de l'année, les exportations ont grossi de près de 30 %, tirées par une augmentation de 57 % dans le secteur de l'alimentation, des boissons non alcooliques et du tabac, et de 34 % dans le secteur des machines et équipements. Les importations ont crû de moins de 18 % au cours de la même période.

La balance extérieure lettone s'était sensiblement détériorée en 2004, le déficit de la balance commerciale dépassant 22 % du PIB et celui de la balance courante atteignant 12 %, du fait notamment de la baisse des excédents dans la balance des services. Mais les flux d'investissements directs étrangers, qui ont fortement augmenté en 2004, ont permis une couverture partielle du déficit du compte courant. Cette augmentation des IDE est en partie liée au coût du travail très bas qui, selon une étude réalisée en 2005 par la société Mercer, était le plus faible de l'UE, charges sociales comprises (4 752 euros par an en moyenne, soit à peine le double du niveau chinois et environ dix fois plus faible que les niveaux allemand ou britannique). Mais le rattrapage est rapide, avec une hausse de 16 % en 2004.

La Lettonie a franchi une étape majeure vers l'introduction de l'euro en entrant dans le mécanisme de change européen (SME II) le 29 avril 2005. Après avoir été lié pendant plus de dix ans au DTS, l'unité de compte du FMI, le lat est rattaché à l'euro au taux de 0,70 lat pour un euro depuis le 1^{er} janvier 2005. Actuellement, la Banque centrale lettone envisage l'introduction de l'euro au début de 2008. Dans cette perspective, la Lettonie respecte les critères de taux d'intérêt et de finances publiques. Le solde des administrations publiques, qui était de -0,8 % du PIB en 2004, est estimé à -1,6 % pour 2005. La dette publique reste modeste à environ 30 % du PIB. Le taux d'inflation est plus

problématique puisqu'il s'élevait à 6,1 % en juillet 2005 en glissement annuel, niveau le plus élevé de l'Union. Si l'influence de l'augmentation du prix du pétrole et le processus de convergence d'une économie en croissance rapide apportent une justification à ce phénomène, ce niveau est nettement supérieur à ceux de la Lituanie et de l'Estonie, qui connaissent pourtant une situation similaire. Afin de contenir la demande interne, la Banque de Lettonie a décidé d'augmenter le niveau des réserves obligatoires des banques de 4 à 6 % en juillet. Dans le même temps, elle a également augmenté ses taux d'intérêt qui sont désormais supérieurs de deux points en pourcentage à ceux de la BCE. En effet, du fait de l'inflation forte, les taux d'intérêt réels moyens sont faibles, compris entre 0 et 2 % pour les ménages depuis le début de 2005. La modération de la croissance du crédit est le moyen essentiel pour contenir les pressions inflationnistes.

II.- Etat des réformes structurelles

1.— ADAPTATION DU SYSTEME PRODUCTIF ET FINANCIER A LA COMPETITION INTRA-EUROPEENNE

a. Restructuration du système productif

Si les privatisations sont globalement achevées, elles ont tout de même encore rapporté environ 45 millions d'euros à l'Etat letton en 2004, du fait essentiellement de la vente d'actions dans l'opérateur de télécommunications Lattelekom, dont la privatisation se poursuit pour les 51 % d'actions qui restent dans le secteur public. L'actionnaire privé majoritaire, le scandinave TeliaSonera, a un droit prioritaire sur l'achat de ces actions.

La restructuration du système productif tend actuellement vers une montée en gamme de la production lettone. En effet, selon une étude d'Eurostat parue en 2004, l'industrie manufacturière était encore à cette date fortement concentrée dans les secteurs de basse technologie où travaillaient, en 2001, près des trois quarts des salariés, alors que le pourcentage moyen dans l'Union européenne était inférieur à 40 %. De plus, l'industrie manufacturière lettone est fortement dépendante d'activités intensives en travail puisque 42 % de la valeur ajoutée était fondée, toujours en 2001, sur de telles activités, contre 14 % en moyenne dans l'UE.

Au niveau sectoriel, les transports bénéficient clairement de l'adhésion à l'Union européenne. Ainsi, la libéralisation du ciel letton permet-elle un développement très rapide du transport aérien. L'aéroport de Riga a connu une augmentation de plus de 60 % du trafic des passagers durant les huit premiers mois de 2005, et celui-ci devrait atteindre 2 millions sur l'année, grâce notamment aux vols à bas coût en provenance des îles britan-

niques. Le revers de cette évolution est le développement d'un tourisme sexuel.

Au niveau du transport de fret, l'augmentation du transit de charbon en provenance de la CEI a permis un accroissement de l'activité des ports lettons, qui représentent désormais 45 % du transit balte, et conduit le port de Ventspils à développer de nouvelles capacités. Un investissement de 50 millions d'euros dans un nouveau terminal pour le charbon a été décidé. En outre, la société gazière Itera Latvija a annoncé son intention de construire un terminal pour le gaz liquéfié pour un montant d'environ 400 millions d'euros. La décision russo-allemande de construire un gazoduc à travers la mer Baltique a cependant été fraîchement accueillie dans les Etats baltes, et en Lettonie en particulier, car elle ouvre la voie à de nouveaux détournements de flux de transit. Enfin, toujours dans les transports, Alcatel a remporté un contrat de près de 50 millions d'euros à la fin de 2004 pour moderniser le réseau ferroviaire letton.

Dans le secteur de l'énergie, la ville de Ventspils a créé une nouvelle société au début de 2005, Ventspils Energo, afin de construire une centrale thermique pour 64 millions d'euros, dont le tiers sera financé par des fonds structurels européens. Par ailleurs, le gouvernement letton cherche une solution de compromis avec la Commission européenne dans le secteur du gaz. En effet, lors de la privatisation de la société Latvijas Gaze, un monopole de la distribution, de l'entreposage et du commerce du gaz a été garanti jusqu'en 2017, or la Lettonie est tenue d'appliquer la directive de libéralisation du secteur avant cette date.

b. Développement et adaptation du système bancaire et financier

La croissance rapide du secteur bancaire letton permet un prompt rattrapage du retard sur les autres économies européennes. Les prêts accordés aux résidents privés, qui représentaient moins de 20 % du PIB en 2000, ont ainsi atteint 57,4 % du PIB au premier trimestre 2005, soit le niveau le plus élevé des nouveaux Etats membres après l'Estonie. Il existe néanmoins encore une marge réelle d'appréciation puisque seuls 10 % des ménages disposaient d'un crédit immobilier et 25 % d'une autre forme de prêt en 2004. Les vulnérabilités liées à l'essor rapide du crédit rendent nécessaire une supervision forte du système. Des améliorations récentes du contrôle ont été enregistrées mais la supervision des banques disposant d'importants dépôts de non-résidents devrait encore être accrue. De plus, selon une étude de la BCE, la part des espèces en circulation dans l'économie lettone est la plus élevée de l'UE (plus de 10 % du PIB).

En 2004, les actifs totaux du secteur bancaire représentaient 84 % du PIB, soit le ratio le plus élevé des Etats baltes (mais à comparer à 260 % dans la zone euro). Le système bancaire est le moins concentré de la région puisqu'il y a vingt-trois banques dont les cinq premières se partagent moins des deux tiers du marché. Les créances douteuses étaient de 1,8 % des actifs et le ratio de rentabilité sur fonds propre s'élevait à 21 % en 2004. Parmi les évolutions récentes, il faut signaler que, depuis le début de 2005, Hansabanka est devenue la principale banque lettone en termes d'actifs, dépassant la Parex Banka. En outre, un milliardaire irlandais a pris le contrôle de plus de 30 % des parts de la banque Rietumu Banka, orientée vers les pays de la CEI. A la fin de 2004, l'assureur finlandais Sampo a acquis Maras Banka, une des plus petites banques lettones, spécialisée dans le financement immobilier pour les particuliers. Notons qu'au printemps 2005, le Trésor américain a pointé deux établissements, Multibanka - la plus ancienne banque commerciale lettonne - et VEF Banka, comme étant des sources majeures d'inquiétude en terme de blanchiment d'argent.

Le reste du système financier demeure peu développé. Dans le secteur des assurances, qui représente moins de 3 % du PIB, il faut signaler le rachat en juin 2005 du second assureur sur la vie Balta Dziviba par la banque SEB Unibanka. Enfin, si l'indice RIGSE de la bourse de Riga a gagné plus de 40 % au cours des neuf premiers mois de 2005 après avoir progressé de plus de 30 % en 2004, au même moment, la capitalisation, qui avait progressé de près de 60 % en glissement annuel, ne représentait toutefois que 13 % du PIB letton.

2.- ABSORPTION ET UTILISATION DES FONDS STRUCTURELS

L'augmentation des transferts en provenance de l'Union européenne est une source de difficultés pour la conduite de la politique budgétaire. En effet, avec un taux de change fixe empêchant l'usage de la politique monétaire, la politique budgétaire reste l'instrument essentiel de la politique économique. Si les investissements financés par l'UE augmentent la croissance potentielle à moyen terme, ils aggravent les pressions cycliques, dans un pays déjà caractérisé par une forte inflation.

Les transferts de l'UE vers l'économie lettone se sont élevés à 2,1 % du PIB en 2004 contre 0,8 % en 2003, et les paiements de la Lettonie à l'UE à 0,9 % en 2004. L'impact total de l'élargissement n'était alors que de 0,3 point de PIB. L'effet est plus fort en 2005, puisque les transferts nets s'élèvent à plus de 5 % du PIB. Entre 2004 et 2006, 625 millions d'euros de fonds structurels auront été disponibles pour la Lettonie, et 856 millions en ajoutant le cofinancement letton.

Parmi les grands projets d'infrastructures permis par les fonds structurels, il faut signaler le projet de ligne ferroviaire à grande vitesse entre Varsovie et Tallinn (Rail Baltica), inclus dans les projets d'infrastructures de transport prioritaires de l'UE qui devrait être achevé d'ici à 2015. Les fonds structurels européens vont également contribuer au financement d'un nouveau pont sur le fleuve Daugava à Riga, d'un montant total estimé à environ 250 millions d'euros. Une première tranche du projet sera achevée en 2007.

Au niveau des aides à l'économie, 59 % des fonds structurels disponibles pour les entreprises au cours de la période 2004-2006 (114 millions d'euros) ont déjà fait l'objet de projets. Le plus important d'entre eux concerne la fabrication de matériaux de construction (près de 9 millions d'euros).

L'allocation d'une large majorité des fonds structurels européens à Riga et sa région, comme les risques de corruption liés à des procédures de sélection et d'adjudication peu transparentes, ont été soulignés comme problématiques dans un rapport du FMI de juillet 2005, alors que les régions périphériques avec des niveaux de chômage élevés bénéficiaient de peu de projets.

3.— REFORME DE LA FISCALITE ET DE LA PROTECTION SOCIALE

Malgré le rattrapage permis par la forte croissance économique, la Lettonie reste le pays le plus pauvre de l'Union européenne. Bien qu'ayant gagné deux places selon l'indicateur de développement humain des Nations unies pour 2005, elle reste classée au 48^e rang, soit le plus mauvais score de l'UE. La Lettonie connaît de surcroît la plus grave crise démographique de l'Union puisque sa population devrait baisser de près de 20 % d'ici 2050.

Alors que le niveau des salaires ne représente que 15 % de la moyenne européenne, le niveau des prix, pour sa part, dépasse 55 % de la moyenne. C'est ainsi que le coût de la vie à Riga était supérieur en juillet 2004 à celui constaté à Varsovie, Prague ou Vilnius, selon une étude d'Eurostat. Alors que le salaire minimum letton est le plus bas de l'UE, près de 14 % des salariés lettons le perçoivent, ce qui consti-tue la part la plus élevée parmi les nouveaux Etats membres. Le salaire minimum passera de 115 à 128 euros le 1^{er} janvier 2006, dans l'ob-jectif de baisser le poids de l'économie grise.

Concernant le système de soins, le ministre de la Santé s'est montré favorable durant l'été à la promotion du tourisme médical communautaire à destination de la Lettonie, afin de permettre d'augmenter la rentabilité des hôpitaux en attirant les touristes étrangers. Il est toutefois intéressant de noter, dans cette perspective concurrentielle, que ce sont des fonds structurels communautaires qui permettent actuellement une partie majeure des investissements dans le secteur hospitalier letton.

4.— EVOLUTION DE L'AGRICULTURE ET UTILISATION DE LA PAC

En 2004, l'agriculture comptait pour moins de 3 % du PIB, mais employait encore près de 15 % de la population active. La Lettonie, productrice de sucre raffiné, a voté contre la réforme de l'industrie sucrière européenne. Avant l'accession à l'Union européenne, seul le sucre local pouvait être utilisé par l'industrie alimentaire. Dorénavant, les deux principales compagnies sucrières lettones sont fragilisées et menacées par la concurrence. La Lettonie produit 0,38 % du sucre de l'UE et, malgré leur résistance, la Commission se satisferait de la disparition des deux sociétés lettones contre une compensation de l'ordre de 50 millions d'euros.

Au moment de l'adhésion à l'Union, des stocks irréguliers de denrées ont été accumulés par des entreprises à des fins spéculatives, ce qui a entraîné une amende de plus de 10 millions d'euros de la Commission européenne.

Depuis l'adhésion, la Lettonie bénéficie des fonds structurels FEOGA. Le montant total des fonds structurels qui lui ont été accordés pour le développement rural sur la période 2004-2006 a représenté environ 140 millions d'euros. Les bénéficiaires de ce financement ont été, en particulier, de grandes exploitations dont les surfaces dépassent les 500 hectares. Compte tenu du grand nombre de projets présentés par les agriculteurs, toutes les sommes allouées jusqu'en 2006 ont déjà été attribuées et aucun nouveau projet n'est plus accepté. Au titre de l'IFOP (Instrument financier d'orientation de la pêche), destiné au soutien de la modernisation de l'industrie de la pêche de l'UE, la Lettonie devrait percevoir un peu plus de 40 millions d'euros sur l'ensemble de la période 2004-2006.

III.- Principaux indicateurs économiques

Tableau 1 – Evolution annuelle des principaux agrégats (variations en % par rapport à l'année précédente)

	1999	2000	2001	2002	2003	2004(e)	2005(p)
PIB	3,3	6,9	8,0	6,4	<i>7</i> ,5	8,5	7,5**
Production industrielle	-5,4	4,7	9,2	8,4	6,5	6,0	3,8*(S1)
Formation brute de capital fixe	-6,8	10,2	11,4	13,0	10,9	19,3	9,0
Consommation des ménages	3,7	7,4	7,8	6,0	8,0	8,3*	9,1*(T1)
Salaire réel moyen brut	2,9	3,0	3,5	6,0	0,1*	4,7*	9,5*(S1)
Prix à la consommation	2,4	2,6	2,5	1,9	2,9	6,2	6,1 (07.05)
Solde des administrations publiques	-5,3	-2,7	-2,1	-2,7	-1,5	-0,8	-1,6
Emploi total	-1,8	-2,8	2,2	2,8	1,8	1,1*	0,6* (S1)
Taux de chômage (% de la pop. active) – chômeurs enregistrés en fin d'année – moyenne annuelle sur base enquêtes emploi	9,1 14,2	7,8 14,5	7,7 13,1	8,5 12,0	8,5 10,6	* 10,4	* 9,8

Sources: WIIW sauf *: Office statistique letton, **: Banque centrale de Lettonie

S1 : 1^{er} semestre ; T1 : 1^{er} trimestre (**e**) : estimation ; (**p**) : prévision

Tableau 2 – Balances extérieures, réserves et endettement (variations en % par rapport à l'année précédente)

	1999	2000	2001	2002	2003	2004(e)	2005(p)
Exportations de marchandises	-1,0	25,4	10,9	10,2	5,9*	24,1*	29,0*(S1)
Importations de marchandises	-2,2	23,5	17,8	6,8	8,1*	21,1*	17,6*(S1)
Balance commerciale (en % PIB) **	-18,4	-18,1	-17,5	-16,1	-21,8*	-22,3*	-20,0*(S1)
Balance courante (en % PIB)	-9,0	-6,4	-8,9	-7,0	-8,2	-12,3	-10,5
Réserves de la Banque centrale or exclu (milliards d'euros)	0,8	0,9	1,3	1,2	1,3**	1,8**	2,1**
Dette extérieure brute (milliards d'euros)	3,7	5,1	6,3	6,8	8,1**	9,7**	10,2** (T1)

Sources: WIIW sauf *: Office statistique letton, **: Banque centrale de Lettonie

S1 : 1^{er} semestre ; T1 : 1^{er} trimestre (**e**) : estimation ; (**p**) : prévision

Lituanie

par Emmanuel Matthias

I.- Evolution macroéconomique

Après avoir atteint 9,7 % du PIB en 2003, la croissance en Lituanie est demeurée au niveau élevé de 6,7 % en 2004, qu'elle devrait conserver en 2005.

En 2004, cette croissance a été essentiellement tirée par la demande interne. C'est dans les secteurs des produits manufacturés et du commerce de gros et de détail que les augmentations de production ont été les plus fortes (+11 %). Le secteur de la construction a connu une nette décélération (+4 %), alors qu'il affichait une progression de plus de 20 % en 2002 et 2003. Egalement en retrait, la croissance de la production industrielle est restée forte, supérieure à 10 %.

En 2005, la croissance s'est sensiblement accélérée au deuxième trimestre à 8,2 % du PIB en glissement annuel, tirée par une activité accrue dans les secteurs de l'industrie et des services. La production industrielle a crû de plus de 8 % et l'industrie manufacturière de près de 10 %. C'est dans le secteur des équipements de transport, des produits plastiques et du tabac que la croissance a été la plus rapide, supérieure à 30 %. Une baisse sensible est enregistrée dans le secteur des équipements de bureau et dans celui des équipements de radio, télévision et communication, alors que la tendance à la baisse se poursuit dans la production de textile et d'habillement. Le chiffre d'affaires du commerce de détail a progressé de 9,5 % en glissement annuel au premier semestre 2005, favorisé par une hausse de 36 % des ventes de textile, habillement et chaussures. De plus, le secteur de la restauration a connu une augmentation de près d'un quart de ses ventes.

La demande interne continue d'être soutenue grâce à l'augmentation continue du salaire moyen (+15 % au premier semestre 2005) dans un contexte de baisse du chômage, lequel devrait passer sous la barre des 11 % cette année, après avoir dépassé 17 % en 2001. L'investissement se maintient à un niveau élevé. Toujours supérieure à 10 % depuis 2002, sa croissance devrait atteindre 15 %.

La demande externe redevient un moteur majeur de l'activité économique lituanienne. Après une hausse de plus de 20 % en 2004, les exportations ont crû de plus de 25 % au premier semestre 2005. Les plus importantes progressions enregistrées sont à destination de l'Estonie (+80 %), la Pologne (+70 %) et les Etats-Unis (+56 %). L'exportation de combustibles minéraux a progressé de 42 % et compte pour plus du quart des exportations du pays. Les exportations de métaux ont augmenté de 34 % et celles de produits alimentaires, de boissons et tabac de 29 %. Les importations en provenance de Russie, tirées par la hausse des flux de pétrole liée à l'activité de la raffinerie de Mazeikiu qui couvre un quart du total, ont crû de 57 %. Cette croissance s'est pourtant ralentie au premier semestre, ce qui a permis une stabilisation du déficit de la balance commerciale (13,4 % du PIB) et du compte courant (7,8 %). Ce déficit est partiellement couvert par les investissements directs étrangers. Pourtant, malgré l'étude de la Banque mondiale « Doing business in 2006 » présentant la Lituanie, parmi les nouveaux Etats membres, comme le « champion » du « climat des affaires » (ce qui a été confirmé par le think tank britannique CEBR selon lequel elle est la destination la plus attractive pour l'investissement étranger dans l'UE à 25), les IDE ne sont pas à la hauteur de ce potentiel. Après une forte baisse en 2003, ils ont retrouvé leur niveau moyen en 2004 et ont progressé durant les premiers mois de 2005. A la différence de ses deux voisins, c'est dans le secteur de la production manufacturière, et non dans les services, qu'ont été réalisés la majorité des IDE.

La Lituanie est entrée dans le mécanisme de change européen (SME II) en juin 2004 et a maintenu le taux de change fixé depuis lors (1 euro = 3,45 litas) sans utiliser la marge de manœuvre autorisée de ± 15 %. Le pays envisage une entrée dans la zone euro au 1^{er} janvier 2007. C'est le seul nouvel Etat membre qui semble capable de satisfaire tous les critères de convergence requis à cette date. En effet, outre les critères de taux d'intérêt et de finances publiques, la Lituanie satisfait le critère

d'inflation. Malgré des pressions causées par la croissance économique rapide et la hausse des prix du pétrole, le taux d'inflation a décru ces derniers mois pour atteindre 1,8 % en glissement annuel en juillet 2005, en dépit d'une augmentation de 8 % des prix des transports et des services de santé, plus que compensée par la diminution des prix des communications, du mobilier et de l'habillement (de plus de 2 % en glissement annuel).

La limite essentielle au développement de l'économie lituanienne réside dans l'adaptation du marché du travail. En effet, malgré un taux de chômage encore supérieur à 10 %, une inadéquation de l'offre de travail à la demande existe, se traduisant par une augmentation forte des salaires, tirée en partie par la progression des rémunérations du secteur public.

II.- Etat de l'intégration dans l'UE

1.— ADAPTATION DU SYSTEME PRODUCTIF ET FINANCIER A LA COMPETITION INTRA-EUROPEENNE

a. Restructuration du système productif

Le processus de privatisation se poursuit et près de 120 millions d'euros d'actifs ont été vendus en 2004. Les principales opérations ont concerné la finalisation de la vente de parts dans le complexe gazier Lietuvos Dujos à Gazprom, la vente de deux distilleries et la vente des parts de l'Etat dans la bourse de Vilnius. Durant les sept premiers mois de 2005, trois cent vingt-trois actions privatisation ont été effectuées pour plus de 40 millions d'euros. La principale opération a été réalisée en été 2005 avec la vente de la compagnie aérienne nationale Lithuanian Airlines à l'entreprise lituanienne télécommunications Fima associée à un tour opérator turc.

Dans le secteur de l'énergie, une première tranche de la centrale nucléaire d'Ignalina a été fermée à la fin de 2004, la seconde devant l'être en 2009. La Lituanie espère d'ici là convaincre l'Union européenne de l'intérêt de construire une nouvelle centrale nucléaire. Dans le but de fournir des moyens alternatifs d'approvisionnement, la filiale suédoise du groupe français Alstom a obtenu des contrats pour plus de 200 millions d'euros afin de rénover deux centrales électriques. Depuis le début de l'année, le marché de l'électricité est totalement ouvert à la concurrence. Tous les consommateurs peuvent acheter de l'énergie à dix-sept sociétés indépendantes. De plus, la Lituanie participe à trois projets européens majeurs de réseaux d'électricité, avec la Pologne, la Suède et la Finlande via l'Estonie (Estlink). Ce dernier projet sera achevé à la fin de 2006, ce qui permettra à la Lituanie de

vendre de l'électricité sur le marché nordique dès 2007.

L'avenir de la raffinerie de Mazeikiu Nafta, propriété du pétrolier Yukos en délicatesse avec la justice russe, est en suspens. Il s'agit du principal contribuable lituanien et le gouvernement, qui conserve encore plus de 40 % de son capital, envisage une renationalisation temporaire.

Dans le secteur des transports, plus encore que ses deux voisins baltes, la Lituanie continue de souffrir de la mise en place de tarifs discriminatoires par la Russie pour les lignes de chemin de fer à destination de ses ports. Ainsi son port le plus important sur la Baltique, Klaïpeda, a-t-il perdu près de 5 % de son fret et celui de Butinge plus de 35 %.

Dans le secteur de la distribution, la principale société lituanienne VP Market, qui gère le plus grand centre commercial de la région, a levé 180 millions d'euros pour en construire deux nouveaux à Kaunas et Klaïpeda. Présente en Estonie, en Lettonie et en Roumanie, elle prévoit d'ouvrir cent nouveaux supermarchés en 2005 et deux cents autres au cours des cinq prochaines années en Bulgarie.

Enfin, il faut souligner le développement des échanges économiques entre la Lituanie et l'Ukraine. Des entreprises lituaniennes (Eko Market, Bumi Market) sont particulièrement actives dans le commerce de détail en Ukraine, qui est également un marché important pour les biens de consommation lituaniens. La société Snaige. spécialisée dans réfrigérateurs, y réalise ainsi une part essentielle de son chiffre d'affaires. Dans le même temps, des délocalisations vers l'Ukraine sont enregistrées, comme celle du producteur d'habits Utanos Trikotazas. Plus de six cents entreprises lituaniennes sont déjà présentes en Ukraine et la banque SEB Vilniaus, qui a racheté la banque ukrainienne Agio Bank en janvier 2005, effectue désormais des opérations en hryvnas ukrainiennes.

b. Développement et adaptation du système bancaire et financier

A l'automne 2005, on comptait dix banques commerciales ainsi que deux filiales de banques étrangères et soixante-deux banques coopératives. Le secteur est très concentré puisque la part de marché des cinq principales banques s'élève à plus de 80 %. Il est relativement profitable avec un ratio de rentabilité sur fonds propres de 13 % en 2004. Peu de changements ont été enregistrés parmi les acteurs du système bancaire. Il faut cependant signaler que la première banque lituanienne s'appelle désormais SEB Vilniaus Banka, ce qui témoigne de la volonté de la banque suédoise SEB, propriétaire, de s'afficher plus clairement. De plus, Snoras, quatrième banque lituanienne, dont la majorité des parts appartiennent à la banque russe Konversbank depuis le printemps 2004, a entamé une stratégie d'expansion en Europe. l'ouverture d'un bureau de représen-tation en Lettonie, elle cherche à y acquérir une banque, comme elle l'a fait à Chypre et en Autriche, et affiche la volonté d'ouvrir des bureaux de représentation en Estonie et en Belgique d'ici la fin de l'année.

En 2004, la croissance des crédits au secteur privé a été de près de 40 %, soit le taux le plus élevé de l'UE. Malgré cette croissance forte, ces prêts ne représentaient que 30 % du PIB au premier trimestre 2005, soit le niveau le plus faible de l'Union après celui de la Pologne. En 2004, les actifs totaux du secteur bancaire ne représentaient que 33 % du PIB (à comparer à 260 % dans la zone euro).

Le secteur de l'assurance, encore peu développé, a été déstabilisé par les défaillances de la supervision sur la compagnie d'assurance Ingo Baltic, sixième compagnie lituanienne en assurance non-vie. Elles ont conduit au limogeage du président de la commission de contrôle des assurances en septembre 2005.

Depuis son intégration dans le groupe nordique OMX en mars 2004, la bourse de Vilnius connaît une évolution très favorable. En septembre 2005, l'indice principal, le VILSE, avait progressé de 130 % en glissement annuel et la capitalisation avait plus que doublé pour atteindre 7,6 milliards d'euros, soit environ 40 % du PIB.

2.— ABSORPTION ET UTILISATION DES FONDS STRUCTURELS

L'accès à d'importants fonds en provenance de l'Union européenne est une source de difficultés pour la conduite de la politique budgétaire, en raison du risque de surchauffe pour l'économie, en particulier dans un pays où le budget des administrations publiques est le plus faible de l'UE (31 % du PIB). Dans ce contexte, l'objectif essentiel de l'utilisation des 900 millions d'euros de fonds structurels attribués sur la période 2004-2006 vise à augmenter la compétitivité de l'économie lituanienne, qui devient un problème crucial.

En effet, le taux de change réel du litas, qui s'était apprécié jusqu'à la mi-2004, a été stable depuis lors. La Lituanie est à présent concurrencée par des importations moins onéreuses en provenance d'Asie, érodant les avantages des exportateurs lituaniens dans les produits de basse technologie. Le mouvement vers un accroissement technologique reste modeste et entravé par l'émigration de travailleurs parmi les plus qualifiés. Dans ce contexte, deux voies, permises par l'afflux de financements communautaires, sont privilégiées pour accroître la compétitivité: l'amélioration des infrastructures et la réforme fiscale.

Au niveau des infrastructures, outre une rénovation accélérée du réseau routier, un projet de ligne ferroviaire à grande vitesse entre Varsovie et Tallinn (Rail Baltica) a été inclus dans les projets d'infrastructures de transport prioritaires de l'UE et devrait être achevé d'ici 2015. Le montage financier est en cours et porte sur 4 milliards d'euros, que les fonds structurels devraient couvrir pour une majeure partie.

Au niveau fiscal, le Parlement a approuvé une baisse de l'impôt sur le revenu. Son taux passera de 33 % à 27 % d'ici à la mi-2006, puis à 24 % au 1^{er} janvier 2008. Dans le même temps, une contribution sociale tempo-raire de 4 % s'ajoutera à l'impôt sur les so-ciétés en 2006 et en 2007. Elle sera supprimée en 2008 et le niveau de l'impôt sur les sociétés reviendra à son taux actuel de 15 %. Cette contribution temporaire est critiquée par les investisseurs pour le manque de clarté qu'elle introduit dans le système fiscal.

3.- REFORME DE LA PROTECTION SOCIALE

La Lituanie poursuit chaque année sa progression au classement de l'indicateur de développement humain des Nations unies. Elle est classée 39^e en 2005 et talonne désormais l'Estonie. La Lituanie est le pays balte où les inégalités sont les moins fortes, au sein de la population comme au niveau régional. Le salaire minimum y reste toutefois le plus faible de tous ceux de l'UE après celui de la Lettonie avec 145 euros.

La situation de l'emploi est tendue. Du fait de croissance économique, le chômage structurel, dû à l'inadaptation de la main d'œuvre, se développe. En outre, une large partie des jeunes forces productives est tentée par l'émigration. Ainsi, depuis l'élargissement, l'Irlande et la Grande-Bretagne (vers laquelle plus de 25 000 Lituaniens ont émigré en moins d'un an) sont des destinations prisées et la Lituanie est, relativement à sa population, le nouvel Etat membre le plus touché par l'émigration. Cela intervient dans un contexte de baisse de la population du fait de l'accroissement démographique Certaines entreprises lituaniennes sont donc amenées à rechercher de la main d'œuvre dans les pays de la CEI, et notamment au Bélarus.

La nécessité de réformes est avérée dans les secteurs de l'éducation et de la santé. Dans ce dernier secteur, la mise en place d'un second pilier basé sur le cofinancement et l'assurance privée est envisagée. Enfin, à partir de 2006, la contribution des sociétés au financement des accidents du travail va augmenter pour les trois cents entreprises où les niveaux d'accidents et de maladies du travail sont les plus élevés.

4.— EVOLUTION DE L'AGRICULTURE ET UTILISATION DE LA PAC

En 2004, l'agriculture participait pour moins de 3 % au PIB, mais occupait encore plus de 15 % de la population active, soit le niveau le plus élevé de l'UE après celui de la Pologne.

Les agriculteurs lituaniens profitent pleinement de l'adhésion à l'Union et gagnent des parts de marché. Le secteur s'est concentré, et désormais deux cents entreprises agricoles sont à l'origine de près de la moitié de la production. La société Agrovaldymo Grupe, qui contrôle dix entreprises agricoles et 5 000 hectares de terres, entend porter son emprise jusqu'à un niveau compris entre 20 000 et 25 000 hectares, d'ici 2007. Les investissements dans la production agricole, soutenus par les aides communautaires, atteignent près de 100 millions d'euros par an. Les investisseurs étrangers sont attirés en Lituanie en raison de la hausse des prix des produits agricoles et de l'octroi des subventions liées à la PAC.

Les exportations agricoles et agroalimentaires lituaniennes ont progressé de près de 25 % en 2004 et représentent environ 850 millions d'euros. Les exportations vers l'UE ont gagné plus de 50 % et représentent désormais plus des deux tiers du total, alors que les exportations vers la CEI n'ont crû que de 2,5 %.

Dans le cadre des perspectives financières 2007-2013, le ministère de l'Agriculture a fait part à la Commission de son intérêt à pouvoir continuer d'utiliser des fonds du chapitre « aménagement rural » pour financer les aides directes versées aux exploitants. Pour l'instant, cette possibilité (limitée à 20 % des fonds de développement rural) est limitée aux trois premières années après l'adhésion.

III. - Principaux indicateurs économiques

Tableau 1 – Evolution annuelle des principaux agrégats (variations en % par rapport à l'année précédente)

	1999	2000	2001	2002	2003	2004(e)	2005(p)
PIB	-1,7	3,9	6,4	6,8	9,7	6,7	6,4
Production industrielle	-9,9	2,2	16,0	3,1	16,1	10,8	10,0
Formation brute de capital fixe	-6,1	-9,0	13,5	11,1	14,0	12,3	15,0
Consommation des ménages	3,2	6,4	4,0	6,2	9,8*	10,9*	8,0*(S1)
Salaire réel moyen brut	4,8	-5,1	-0,3	3,8	6,1*	14,1*	15,2*(S1)
Prix à la consommation	0,8	1,0	1,3	0,3	-1,2	2,9*	1,8* (07.05)
Solde des administrations publiques	-5,5	-2,5	-2,0	-1,5	-1,9	-2,5	-2,3
Emploi total	0,1	-12,6	-3,3	4,0	0,7*	-1,3*	2,5(T1)
Taux de chômage (% de la pop. active) - chômeurs enregistrés en fin d'année - moyenne annuelle sur base enquêtes emploi	10 14,1	12,6 16,4	12,9 17,4	10,9 13,8	* 12,4	* 11,4	* 11,0

Sources: WIIW sauf *: Office statistique lituanien

S1 : 1^{er} semestre ; T1 : 1^{er} trimestre (**e**) : estimation ; (**p**) : prévision

Tableau 2 – Balances extérieures, réserves et endettement (variations en % par rapport à l'année précédente)

	1999	2000	2001	2002	2003	2004(e)	2005(p)
Exportations de marchandises	-16,3	48,9	24,3	16,5	11,4*	21,4*	25,4*(S1)
Importations de marchandises	-12,4	31,1	19,5	16,0	7,3*	16,7*	19,4*(S1)
Balance commerciale (en % PIB) **	16,8	-12,5	-9,3	-9,8	-14,5*	-13,8*	-13,4*(S1)
Balance courante (en % PIB)	-11,0	-5,9	-4,7	-5,2	-6,9	-7,2	-7,8
Réserves de la Banque centrale or exclu (milliards d'euros)	1,2	1,4	1,8	2,2	2,7	2,6	2,9**(07.05)
Dette extérieure brute (milliards d'euros)	4,5	5,2	5,9	5,9	6,7	7,7	8,0**(T1)

Sources : WIIW sauf * : Office statistique lituanien et ** : Banque centrale de Lituanie S1 : 1et semestre ; T1 : 1et trimestre
(e) : estimation ; (p) : prévision

Pologne

I.- Evolution macroéconomique par Jean-Pierre Pagé

Après deux années de très faible croissance du PIB en 2001 et 2002, la Pologne avait connu en 2003 une nette accélération de celle-ci, culminant à 7 % au premier trimestre de 2004. Cette forte croissance s'était maintenue tout au long de l'année, soutenue par la reprise des investissements domestiques, mais avait perdu progressivement de sa vigueur, au fur et à mesure que la consommation faiblissait. Au total, l'année 2004 s'est terminée avec une augmentation moyenne du PIB de 5,4 %.

On pouvait s'attendre à ce que les investissements continuent d'être le moteur de l'activité économique en 2005. La bonne tenue de l'« offre » dont témoignent le niveau élevé des profits et les gains de productivité plaidaient en ce sens. Toujours est-il que la croissance du PIB en 2005 aura très fortement ralenti, ne dépassant pas 2,4 % au premier semestre de 2005 (contre 6,5 % au cours de la période comparable de 2004), et que les dernières estimations pour l'ensemble de l'année la situent à 3 % seulement. Même si les spécialistes s'interrogent sur la fiabilité des chiffres qui font état d'une réduction surprenante de l'augmentation de la formation brute de capital fixe (et encore plus de la formation brute totale de capital, compte tenu du dégonflement des stocks), trop s'étonner serait faire fi du ralentissement sensible de la croissance de la consommation totale, en corrélation avec l'évolution du pouvoir d'achat moyen. En 2005, le salaire moyen réel, dont la progression est descendue nettement en dessous de 1 % au premier trimestre, aura peu crû, voire stagné. Dans le même temps, au cours des huit premiers mois de l'année, le pouvoir d'achat des pensions et autres transferts sociaux est, au mieux, resté étale (alors qu'il avait augmenté de 15,5 % au cours de la période comparable de 2004). Cela confirme que l'activité économique ne dépend pas seulement de l'offre (fût-elle très compétitive), mais de la demande, notamment domestique. Or l'analyse montre que, au cours du premier semestre, la croissance du PIB (de 2,4 %) a été tirée à plus de 80 % par la demande extérieure qui est ainsi devenue son moteur presque exclusif.

De fait, le commerce extérieur a connu un remarquable essor en 2004, année de l'adhésion à l'Union européenne, avec des taux de croissance des exportations et des importations (mesurées en euros) de l'ordre de 20 %. Comme dans le cas des autres nouveaux arrivants dans l'Union, cet essor a touché principalement le commerce entre les nouveaux membres eux-mêmes et le commerce avec les pays extérieurs à l'UE, notamment la Chine, la Corée et la Russie. Avec la Russie, la forte dégradation des relations diplomatiques en 2004 et 2005 (et de l'image de ce pays au sein de l'opinion publique polonaise) n'a pas empêché le développement des relations commerciales. En revanche, les échanges avec les deux voisins (Ukraine, Bélarus), que la Pologne souhaite associer plus étroitement à l'Union, pâtissent du climat d'affaires médiocre qui prévaut dans ces pays.

La croissance des exportations continuant d'être supérieure à celle des importations, le déficit du commerce de marchandises a continué à diminuer et est descendu en dessous de 5 milliards d'euros en 2004. En 2005, il pourrait passer en dessous de 4 milliards. Il en va de même pour le déficit de la balance des paiements courants dont le rapport au PIB a été ramené à 1,5 % en 2004 et pourrait être inférieur à 1 % en 2005.

En ce qui concerne les équilibres internes, l'inflation, qui avait été particulièrement basse en 2002 et 2003, est repassée au-dessus de 3 % en 2004 en raison des effets indirects de l'adhésion, mais elle devrait être redescendue à 2,5 % en moyenne en 2005. L'inflation ne constitue donc pas un problème majeur pour la Pologne aujourd'hui. Le déficit des finances publiques, quant à lui, qui était remonté à 4,5 % du PIB en 2003 selon les normes européennes (SEC), reste « scotché » aux alentours de ce niveau. Il faut bien dire que le précédent gouvernement de Marek Belka ne disposait plus des moyens pour mener une politique active dans ce domaine. Le débat sur la politique monétaire n'est

pas clos. En 2004, la Banque centrale, qui avait pratiqué une politique de baisses successives et limitées de ses taux directeurs, a remonté ceux-ci à partir du mois de juillet afin de lutter contre les effets inflationnistes de l'adhésion, puis a repris sa politique de baisse (ils ont été réduits plusieurs fois à partir de mars 2005). Au total, si l'appréciation du zloty, qui avait été ininterrompue pendant dixhuit mois, a connu une pause au début de 2005, la tendance est demeurée haussière jusqu'aux élections de l'automne 2005 à l'issue desquelles les marchés se sont montrés préoccupés par les risques d'un tournant populiste en Pologne.

Il est difficile d'anticiper l'évolution future de l'économie polonaise. Les élections ont fait triompher deux formations de droite qui, sur le plan économique, ont présenté des visions très différentes, voire opposées. La formation de Donald Tusk (PO) avait lors de la campagne fondé son programme sur une idéologie néolibérale (forte réduction des impôts et mise en place de la *flat tax*, diminution de la redistribution, des dépenses publiques et du coût de la protection sociale par une refonte du système, flexibilisation du marché du travail...) et comptait sur ces mesures pour relancer la dynamique de l'économie. Elle a été devancée par celle de Lech Kaczynski (PiS), qui donne la priorité aux questions sociales et à la lutte contre les effets négatifs de la transition, et milite pour une politique économique beaucoup plus interventionniste, qui n'est pas sans emprunter quelques traits à la tradition française. Faute d'un accord politique avec le PO au lendemain des élections, le PiS s'est résigné à former un gouvernement minoritaire soutenu sans participation par deux formations populistes (Autodéfense et la Ligue des familles polonaises).

II.- Etat des réformes structurelles par Gilles Lepesant

1.- BILAN D'ENSEMBLE

Un an après son adhésion à l'Union européenne, la Pologne peut se targuer d'un bilan positif. Les enquêtes conduites auprès des PME (lesquelles risquaient d'être balayées par la concurrence dans le contexte de l'élargissement) indiquent que 20 % seulement d'entre elles ont souffert de l'adhésion. Les PME exportatrices, notamment dans le secteur de l'alimentation, figurent parmi les plus satisfaites de l'entrée dans l'Union. Les achats de terres n'ont pas connu une hausse sensible, mais seule la fin de la période transitoire (d'une durée de douze ans) obtenue par la Pologne sur ce point autorisera un bilan précis. S'agissant de la transposition des directives, les deux catégories établies par la Commission européenne dans son classement des Etats les plus performants en la matière ne permettent déjà plus de distinguer entre anciens et nouveaux Etats membres. A la fin de l'année 2004, la Pologne était ainsi l'un des quatre nouveaux Etats membres (NEM) présents dans la première catégorie (avec un déficit de 2,9 %), devant treize autres membres (anciens et nouveaux), dont la France. Ce bilan flatteur devra pourtant être confirmé dans les années à venir, car un nombre élevé de procédures

d'infraction indiquerait que la législation a bien été transcrite dans les textes sans être pour autant correctement mise en œuvre par les administrations.

Cependant, la croissance dont bénéficie le pays ne permet pas pour autant d'envisager une convergence rapide vers le niveau de vie moyen de l'UE. Avec un PIB par habitant égal à 47 % de la moyenne de l'Union à 25, le niveau de vie de la Pologne reste loin de ceux de la Slovénie (78 %) et de la République tchèque (71 %), qui devraient être les premiers pays à atteindre cet objectif. Et les progrès accomplis n'occultent pas les faiblesses persistantes de l'économie polonaise. Celles-ci se traduisent par un classement modeste du pays (54e rang à l'échelle mondiale, 7e rang à l'échelle de l'Europe centrale) dans la hiérarchie établie par la Banque mondiale pour le climat des affaires. Les critères retenus (flexibilité, octroi de crédit, protection de la propriété, durée des procédures) n'incluent pas, il est vrai, des facteurs de localisation aussi importants que la sécurité, l'envi-ronnement macroéconomique ou encore la taille des marchés. Quant à la situation sociale, elle demeure critique. Le chômage diminue certes depuis l'hiver 2004, mais il a atteint encore 18 % de la population avec de fortes variations régionales. La mobilité pro-fessionnelle est limitée du fait des carences de la formation professionnelle, et la mobilité géographique est contrainte par les tensions sur le marché du logement dans les grandes villes. En raison de cette importante main d'œuvre inemployée, la Pologne est peu concernée par la hausse des salaires que connaissent la plupart des autres NEM. Le coût horaire du travail demeure six fois inférieur à celui de l'Allemagne.

S'agissant des flux migratoires vers l'Ouest, l'UE a obtenu une période transitoire limitant l'accès des citoyens des nouveaux Etats membres à leur marché du travail jusqu'en 2011 au plus tard. Dans les trois Etats qui ont déjà levé toute restriction (Royaume-Uni, Irlande, Suède, la France ayant pour sa part indiqué en 2005 qu'elle n'entendait pas pour l'heure lever les restrictions en vigueur), aucune vague migratoire massive n'a été notée et une partie des demandes de permis de travail renvoie à des régularisations de personnes déjà installées, le plus souvent pour des emplois peu qualifiés.

L'influence de la Pologne sur la scène européenne fut l'un des thèmes de la campagne électorale qui a donné la victoire à la droite aux élections législatives et présidentielles de septembre et octobre 2005. Certaines personnalités de la nouvelle majorité ont plaidé au cours de la campagne pour une défense plus affirmée des intérêts nationaux, une politique européenne plus déterminée en faveur de l'Ukraine et de l'opposition démocrate bélarusse, et moins conciliante visà-vis de la Russie.

Signalons que si les Polonais n'ont bénéficié que d'un faible nombre de postes de haut niveau au sein de la Commission (à l'inverse d'autres nouveaux Etats membres), le pays a obtenu que l'Agence européenne de gestion des frontières extérieures, créée en 2005, soit établie à Varsovie.

2.- REFORMES ENGAGEES

Le processus d'ajustement n'a pas été achevé avec l'adhésion à l'UE le 1^{er} mai 2004. Plusieurs éléments de l'acquis communautaire ont fait l'objet de périodes transitoires accordées à la Pologne dans les domaines de la concurrence (aides à la restructuration de l'industrie sidérurgique jusqu'en 2011), de la protection de l'environnement (période transitoire accordée jusqu'en 2010 pour le

traitement des eaux urbaines), de l'énergie, de la fiscalité, des services. A l'instar des autres nouveaux Etats membres, la réforme de la fiscalité a consisté à élargir les assiettes d'imposition et à diminuer les taux. Réformé, le taux de l'impôt sur les sociétés est ainsi passé de 27 % à 19 %, et l'équipe gouver-nementale en place depuis octobre 2005 prône un abaissement de la fiscalité sur le travail. Dans le contexte de la mise en œuvre des fonds structurels (qui nécessitent pour tout projet une contrepartie financière de la part des autorités du pays bénéficiaire), les finances locales ont été réformées. Un pas vers l'au-tonomie locale a ainsi été accompli avec le transfert au profit des collectivités territoriales du produit de certaines taxes en contrepartie de l'abandon de certaines dotations. Le plan Hausner de réforme des finances publiques présenté à l'automne 2003 (cf. Tableau de bord 2004) prévoyait de substantielles économies budgétaires (10,7 milliards d'euros sur la période 2005-2007) et une réforme profonde des dépenses sociales. Néanmoins, trois textes seulement ont été approuvés et nombre de mesures ont été nuancées ou abandonnées, si bien que la Pologne est l'un des pays d'Europe centrale à ne pas avoir conduit de réformes sociales majeures en 2004.

La période électorale n'a guère contribué à la réalisation des objectifs budgétaires que le gouvernement s'était fixée en 2004. Pour 2006, Kazimierz Marcinkiewicz a indiqué lors de sa prise de fonction qu'il entendait ramener le déficit budgétaire à 7,4 milliards d'euros (le gouvernement précédent prévoyait un déficit de 8,1 milliards d'euros, soit 3,3 % du PIB), mais sa ministre des Finances a plaidé, pour sa part, en faveur d'une politique moins rigoureuse. Le budget polonais demeure grevé par le coûteux système de retraite des agriculteurs et par des dépenses nouvelles (augmentation des pensions et du salaire minimum, soutien aux mineurs imposé par le Président) liées au calendrier électoral.

La date retenue pour l'adhésion à la monnaie unique par le gouvernement Belka en 2004 était 2009-2010. Cela impliquait une adhésion au SME II en 2006 ou 2007 (la Slovénie, l'Estonie, la Lituanie en sont membres depuis juin 2004, la Lettonie, Chypre et Malte depuis 2005) et une application des critères de Maastricht au plus tard vers 2008-2009. Le gouvernement mis en place en octobre 2005 s'est refusé à fixer une date butoir, arguant que

la priorité devait être la croissance économique. Les objectifs en termes de privatisations pour 2004 ont été dépassés (les recettes ont atteint 2,6 milliards d'euros alors que le Trésor n'en attendait « que » 2,2 milliards) grâce, il est vrai, principalement à la cession de la banque PKO BP. Le gouvernement Marcinkiewicz a confirmé la poursuite des privatisations.

3.— ABSORPTION ET UTILISATION DES FONDS SRUCTURELS

Les principaux défis territoriaux de la Pologne renvoient aux inégalités régionales (la fracture villes/campagnes n'est pas moins prégnante que la fracture Est/Ouest), au réseau de transports qui pèche moins par sa densité que par sa qualité, et à la forte dégradation de l'environnement. 12 milliards d'euros ont été alloués à la Pologne au titre des fonds structurels pour la période 2004-2006. La stratégie retenue en accord Commission européenne pour affecter cette somme a été précisée dans le cadre communautaire d'appui qui compte cinq plans sectoriels (innovation, ressources humaines, transports, agriculture, pêche) et un plan de développement régional, dont la mise en œuvre est confiée aux pouvoirs exécutifs régionaux. En dépit de l'expérience accumulée avec les fonds de préadhésion (ISPA dans les domaines des transports et de l'environnement, SAPARD dans le domaine agricole), le taux d'absorption des fonds structurels accordés au pays pour la période 2004-2006 ne dépassait pas 3,2 % en septembre 2005. L'intérêt des bénéficiaires potentiels n'est pas en cause puisque le montant total des projets soumis atteignait, pour la seule année 8 milliards d'euros. Le retard pris dans l'adaptation de la législation polonaise aux normes communautaires, l'expérience insuffisante des administrations et leur cloisonnement, ainsi que le manque de maturité de certains projets, sont à l'origine des difficultés rencontrées. Celles-ci devraient peu à peu s'estomper. A défaut, le mécontentement des bénéficiaires potentiels irait croissant et la Pologne risquerait de se trouver en position de contributrice nette au budget européen.

4.— EVOLUTION DE L'AGRICULTURE ET UTILISATION DE LA PAC

Les agriculteurs polonais qui redoutaient l'adhésion à l'Union figurent finalement parmi ses principaux bénéficiaires. Au cours de la première année au sein de l'UE, les exportations agroalimentaires ont augmenté de 30 %, les revenus agricoles de 75 % et la mise aux normes communautaires des installations agroalimentaires se poursuit à un rythme accéléré. Les exploitations moyennes produisant à la fois pour le marché et pour la famille de l'exploitant semblent être les principales bénéficiaires. Les autorités polonaises ont par ailleurs obtenu que même les petites exploitations (le seuil minimal est de 1 hectare) soient éligibles. La paix sociale est ainsi assurée, d'autant que les versements continueront d'augmenter jusqu'au terme de la période transitoire retenue pour les paiements directs (2013). Pourtant, cette solution ne facilitera pas la nécessaire restructuration de l'agriculture du pays et pèsera sur le budget national en raison des cofinance-ments apportés par la partie polonaise.

Pour l'heure, le soutien des agriculteurs à la présence de la Pologne dans les institutions européennes est passé de 20 % en janvier 2004 à plus de 70 % en février 2005. De manière plus générale, l'opinion polonaise n'est pas frappée par le désenchantement que l'on pouvait redouter au lendemain de l'adhésion. En février 2004, les Polonais se partageaient de manière plus ou moins égale entre ceux qui estimaient que la Pologne avait plus à perdre qu'à gagner en adhérant à l'Union et ceux qui estimaient l'inverse. Un an après l'adhésion effective, la part des premiers s'est accrue de 10 % tandis que celle des seconds a diminué de moitié. Les mêmes sondages indiquent que les craintes qu'éprouvaient certains Polonais pour leur situation personnelle se sont en grande partie dissipées, tandis qu'un tiers d'entre eux estiment avoir personnellement bénéficié de l'adhésion. Les trois principaux sujets de satisfaction exprimés (chacun recueille l'assentiment d'un guart des Polonais) concernent l'ouverture des frontières, le soutien à l'agriculture et la possibilité de travailler au sein de l'Union. Le principal grief émis porte sur la hausse des prix. Celle-ci a en effet été appréciable dans les mois qui ont suivi l'adhésion, notamment dans le secteur agroalimentaire (la viande et le sucre ont augmenté de 15 %), mais l'inflation a ensuite été contrôlée.

Tableau 1 – Evolution annuelle des principaux agrégats (variations en % par rapport à l'année précédente)

	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004(e)	2005(p)
PIB	6,0	6,8	4,8	4,1	4,0	1,0	1,4	3,8	5,4	3
Production industrielle	8,3	11,5	3,5	3,6	6,7	0,6	1,1	8,3	11,7	7
Formation brute de capital fixe	19,7	21,7	14,2	6,8	2,7	-8,8	-5,8	-0,2	5,3	3
Consommation des ménages	-	-	-	5,2	2,8	2,1	3,3	3,1	3,4	2,5
Salaire réel moyen brut	5,7	7,3	4,5	4,7	1,0	2,5	0,7	3,4	1,5	-
Prix à la consommation	19,9	14,9	11,8	7,3	10,1	5,5	1,9	0,8	3,5	2,5
Solde des administrations publiques	-	-	-	-1,9	-1,6	-3,9	-3,6	-4,5	-4,7	-4,4
Emploi total	-	-	-	-3,9	-1,6	-2,2	-3,0	0,6	1,3	_
Taux de chômage (en % de la pop. active) – chômeurs enregistrés en fin d'année – moyenne annuelle sur base enquêtes emploi	13,2	10,3	10,4 10,6	13,1 13,9	15,1 16,1	17,5 18,2	18,0 19,9	20,0 19,6	19,1 19,0	18 19

Sources : WIIW

 $(\mathbf{e}):$ estimation ; $(\mathbf{p}):$ prévision

Tableau 2 – Balances extérieures, réserves et endettement (variations en % par rapport à l'année précédente)

	1999	2000	2001	2002	2003	2004(e)	2005(p)
Exportations de marchandises	-2,5	38,3	19,3	6,0	9,1	21,9	12
Importations de marchandises	4,9	23,6	5,2	3,5	3,3	19,1	10
Balance commerciale (milliards d'euros)	-14,1	-13,3	-8,6	-7,7	-5,1	-4,5	-3,7
Balance courante (milliards d'euros)	-11,7	-10,8	-6,0	-5,4	-4,1	-3,0	-2
Balance courante (en % du PIB)	-8,1	-6,0	-2,9	-2,7	-2,2	-1,5	-0,9
Réserves brutes de la Bque centr., or inclus, (milliards d'euros)	26,2	28,6	29,0	27,4	26,0	25,9	-
Dette extérieure brute (milliards d'euros)	65,0	74,7	81,4	81,0	84,6	93,4	-

Sources : WIIW

(e) : estimation ; (p) : prévision

Slovaquie par Aude Hapiot

I.- Evolution macroéconomique

L'année 2005 est une année décisive pour la Slovaquie ; c'est l'heure du premier bilan des grandes réformes, celui-là même qui déterminera le résultat des élections régionales de décembre et des élections parlementaires de 2006. De prime abord, les deux mandats de Mikulas Dzurinda, Premier ministre depuis 1998, ont porté la Slovaquie sur une nouvelle trajectoire, vertueuse cette fois, par opposition à l'évolution économique et politique que le pays avait connue auparavant. Néanmoins, certaines faiblesses persistent et mettent un bémol aux progrès réalisés.

Sur le plan macroéconomique, la Slovaquie bénéficie toujours d'un dynamisme économique à rendre jaloux les autres pays de l'Union européenne. Le taux de croissance pour 2004 a dépassé d'un point les prévisions réalisées par le WIIW l'année dernière (cf. Tableau de bord 2004). Il s'est finalement porté à 5,5 % et devrait conserver ce niveau en 2005. Les grands centres automobiles, en cours de construction aujourd'hui, doivent commencer leur production l'année prochaine, et assurent le prolongement de cette dynamique économique pour les années à venir. La production industrielle, qui s'est affaiblie entre 2003 et 2005, devrait connaître une nette amélioration en 2006 avec 7 % de croissance selon le WIIW (contre 4,2 % et 4 %, respectivement, en 2004 et 2005).

En plus du phénomène de rattrapage commun à l'ensemble des nouveaux Etats membres, la Slovaquie profite de l'amélioration, constante depuis 1998, de son image à l'étranger. Les observateurs internationaux sont confiants, de même que les investisseurs étrangers. Selon l'OCDE, l'optimisme gagne également, petit à petit, les ménages slovaques et les entreprises nationales. Signe de cette embellie, la FBCF, après un taux de croissance négatif en 2002 et 2003, a connu une croissance de 2,5 % en 2004 qui devrait atteindre 7 % en 2005 et 10 % en 2006.

Dans le même sens, après une forte récession en 2003, la demande interne enregistre une progression importante (6,5 % en 2004 et 5,5 % en 2005 selon l'OCDE). La demande privée, soutenue par le redémarrage de l'augmentation des salaires réels en 2004, est le facteur qui a le plus contribué à la croissance du PIB. Selon le WIIW, deux facteurs soutiennent la hausse des salaires : leur augmentation dans les entreprises à capitaux étrangers qui tirent vers le haut les rémunérations dans les autres entreprises, et l'approche des élections qui incite traditionnellement le gouvernement à adopter une attitude plus paternaliste. En conséquence de ce deuxième facteur, la demande publique, en 2005 et 2006, devrait contribuer plus fortement à la croissance qu'elle ne l'a fait ces dernières années.

A l'inverse, les échanges extérieurs ont contribué négativement à la croissance du PIB. Les exportations restent dynamiques, mais n'ont pas connu l'évolution attendue. Les 18 % de croissance prévus en 2004 se sont transformés en 15,5 %; et 12 % de croissance seulement sont annoncés pour 2005 dans le dernier rapport du WIIW. La Slovaquie souffre de la faiblesse de la reprise économique de ses principaux clients (Allemagne, Autriche, Italie). Alors que la croissance des exportations de marchandises piétine un peu, la situation dans les services a eu tendance à se redresser en 2004. En parallèle, soutenues par l'augmentation des salaires et par celle du pouvoir d'achat que l'appréciation de la couronne slovaque vis-à-vis de l'euro renforce depuis 2002, les importations de marchandises ont enregistré une forte progression en 2004 (18,1 % contre 15 % seulement anticipés). Les importations de services ont, quant à elles, fortement diminué en 2004. L'année 2005 devrait connaître un bilan relativement similaire. Au total, le déficit de la balance courante, qui s'est élevé, en 2004, à 1,17 milliard d'euros (soit 3,5 % du PIB au lieu des 0,9 % annoncés l'an dernier), devrait atteindre 1,8 milliard d'euros, soit 4,7 % du PIB, en 2005. Dans la mesure où les véhicules, d'un côté, et les éléments composant les automobiles, de l'autre, se positionnent déjà à la première place, respectivement, des postes d'exportations et d'importations, les potentiels d'échange créés en 2006

par l'ouverture des grandes entreprises automobiles ne modifieront pas la situation. Des importations de pièces détachées étant nécessaires à la production et à l'exportation des automobiles, le solde de la balance courante ne devrait pas connaître d'amélioration, ce qui ne sera pas signe pour autant d'un manque de dynamisme économique, bien au contraire.

Sur le plan des politiques économiques mises en place, les efforts de stabilisation sont remarquables et font largement l'objet des félicitations des observateurs internationaux. La politique monétaire de la Banque centrale a prouvé son efficacité. Mises à part deux années de forte augmentation des prix induite par la mise en place d'une TVA à 19 % et l'augmentation du prix de l'énergie (cf. infra), l'inflation reste faible et maîtrisée. Sur l'année 2005, elle ne devrait pas dépasser les 3 %, soit un niveau inférieur à celui que connaissait le pays avant que ce rebond ait eu lieu. La Banque centrale en a d'ailleurs profité pour réduire les taux d'intérêt en février de manière à contenir l'appréciation de la monnaie nationale et à éviter que le taux de change ne descende en dessous de 38 couronnes pour 1 euro. Cette tendance à l'appréciation de la monnaie nationale doit être maîtrisée dans la mesure où le pays souhaite intégrer, dès 2006, la seconde phase du mécanisme de change européen (SME II). En effet, y entrer avec un taux de change surévalué pourrait rendre difficile le respect des marges de fluctuation imposées par le mécanisme, à savoir ± 15 % autour du taux pivot de l'euro.

Pour sa part, l'endettement du pays ne cesse de progresser, mais en raison du bon dynamisme de la croissance, son poids dans le PIB ne devrait pas dépasser les 45 % en 2006, soit un niveau en deçà des 60 % fixés par les critères de Maastricht.

Le solde des finances publiques a enregistré en 2004 un déficit moins fort que celui qui était prévu initialement (3,2 % du PIB contre 4 % annoncés par le WIIW l'an dernier). Une nouvelle dégradation est attendue en clôture de l'exercice 2005, sous l'effet du relâchement induit par la période préélectorale. Pour autant, les efforts réalisés par le gouvernement pour réduire durablement le déficit chronique des finances publiques ont été conséquents. Cela a d'ailleurs fait bénéficier la Slovaquie du titre de réformateur le plus audacieux en 2004, et l'a classé dans le top 20 des pays les plus favorables aux affaires. Le gouvernement slovaque est le seul des pays d'Europe centrale et orientale à s'être attelé aux grandes réformes (fiscalité, code du commerce, droit du travail, assurance maladie, assurance vieillesse).

Le résultat des élections, quel qu'il soit, n'apportera pas de changements radicaux, dans la mesure où l'opposition aux programmes de réformes du gouvernement Dzurinda est faible, tant l'ensemble de la classe politique et les économistes nationaux semblent convaincus de la nécessité de leur radicalité. La réduction du déficit des administrations publiques est la condition d'une adhésion rapide de la Slovaquie à la zone euro et, par là même, celle de la persistance de l'image favorable que le pays possède à l'étranger. L'afflux de capitaux étrangers et la dynamique de croissance de l'économie nationale en dépendant, le prochain Premier ministre pourrait se voir contraint de suivre la trajectoire initiée par le gouvernement actuel, à savoir intégrer le SME II en juin 2006, puis, après les deux années de probation imposées par l'UE, intégrer la zone euro dès 2009.

Pour autant, la contraction des dépenses publiques demeure une opération délicate, car des tensions budgétaires subsistent, qui proviennent principalement des stigmates de la transition (comme, par exemple, le remboursement de 648 millions d'euros, soit l'équivalent de 1,9 % du PIB, à la banque tchèque ESOB suite à une décision récente de la Cour de justice), et peut se trouver contrariée par le financement des réformes en cours. Ainsi, la mise en place du second pilier du système de retraite fondé sur la capitalisation risque-t-elle, selon les spécialistes, d'accentuer dans un premier temps le déficit du premier pilier financé par l'Etat. Assurément, la *flat tax* mise en place l'année dernière (cf. Tableau de bord 2004) représente un bel effort de stabilisation du système, puisqu'elle a permis d'améliorer la collecte de l'impôt et a réduit l'évasion fiscale. Cependant, les procédures de rationalisation de la fiscalité de la santé, des retraites ou du système d'indemnisation des chômeurs ne sont pas suffisantes pour réduire le déficit budgétaire à court terme. Dans ce sens, le gouvernement a également été contraint d'introduire certaines coupes budgétaires qui ne vont pas sans poser certains problèmes dans le domaine de l'éducation et de la santé notamment (cf. infra).

Par ailleurs, même si le pays connaît un fort taux de croissance économique et enregistre des efforts

de stabilisation, il n'en reste pas moins victime du chômage et des disparités régionales qui y sont associées. Certes, le taux de chômage mesuré selon le nombre de chômeurs déclarés en fin d'année se réduit (et devrait descendre à 11 % à la fin de 2005 contre 18,6 % à la fin de 2001). Mais si le durcissement des conditions d'enregistrement joue sur les statistiques officielles, la situation reste difficile. La croissance demeure pauvre en emplois. Après l'embellie de 2003 (+1,8 %), l'emploi a quasiment stagné en 2004 (+0,3 %). Cette même année, le taux de chômage basé sur les enquêtes emploi a même progressé contre toute attente, atteignant 18,1 % (contre 17,4 % en 2003). 2005 devrait connaître une amélioration, mais le taux de chômage selon les enquêtes emploi devrait se maintenir à 17 %. Même après les ouvertures des grandes usines automobiles, il ne devrait pas descendre en dessous de 16 % pour l'année 2006. En parallèle des grands projets industriels en cours de réalisation, il serait bon que le secteur des PME et des microentreprises se dynamisent (voir *infra*).

II.- Etat des réformes structurelles

1.— ADAPTATION DU SYSTEME PRODUCTIF ET FINANCIER A LA COMPETITION INTRA-EUROPEENNE

Depuis 2000, les investissements étrangers ont définitivement cessé de bouder la Slovaquie comme cela avait été le cas pendant la quasi-totalité des années 1990. Selon le WIIW, divers facteurs y ont contribué : l'entrée dans l'UE, la diminution de l'impôt sur les sociétés à 19 %, l'augmentation du nombre de parcs industriels et l'amélioration du climat des affaires. Les investissements principalement dirigés vers le secteur de l'automobile, l'industrie électrotechnique, mais aussi vers les services. A eux seuls, les investissements réalisés dans l'automobile par PSA Peugeot-Citroën, KIA Hyundai et, plus récemment, le coréen Hankook (producteur de pneumatiques), le groupe espagnol GAT (Gruppo Amaya Telleria) et Ford représentent 2,368 milliards d'euros et 12 550 emplois.

Alors que les IDE ont tendance à fortement se concentrer dans la région de Bratislava, la mise en place de parcs industriels a favorisé l'implantation d'investissements dans les autres régions. Le coréen Hankook projette de s'installer à Levice (100 km à l'est de Bratislava) dans la région de Nitra; plus audacieux, l'allemand Ford a prévu de s'établir complètement à l'est du pays sur le parc industriel de Kosice-Kechnec. La grande distribution fait également route vers la partie la plus orientale du pays. Mais les investisseurs profitent de la situation et exercent des pressions fortes sur le gouvernement. C'est ainsi que Hankook, notamment, demande une incitation à l'investissement à hauteur de 12 à 19 % du total, alors que l'Etat comptait se

limiter à 6 %. A ce jour les négociations continuent.

Les grands investissements industriels ont profité aux métiers de la construction qui est au plus haut de sa conjoncture. L'immobilier non résidentiel (usines, bâtiments professionnels, espaces de bureaux, centres commerciaux) a connu une forte expansion. La construction hôtelière quant à elle reste marginale. Les besoins en infrastructures résidentielles sont encore importants, à la fois pour renforcer le parc de logements aujourd'hui en déficit et pour améliorer la conformité, la sécurité et l'isolation des bâtiments existants, mais les capacités de financement restent limitées dans ce secteur.

Les grands projets de privatisation suivent leur cours. La privatisation de Slovenské Elektrárne (SE) devrait aboutir d'ici la fin de l'année 2005, de même que la vente de la majorité des part des six compagnies régionales (Bratislava, Košice, Martin, Zvolen, ilina and Trnava). Le résultat de la vente de SE est chiffré à 1,03 milliard d'euros, pour 66 % de son capital. Suite à ce rachat, la compagnie italienne Enel, qui s'est proposée comme repreneur, devra financer la fin des chantiers en cours pour un montant estimé à 74 millions d'euros, c'est à dire finir la construction de la centrale nucléaire de Mochovce, moderniser la centrale à charbon de Novaky et améliorer la production du second bloc de la centrale nucléaire de Jaslovske Bohunice. Le premier bloc de cette centrale doit être démantelé entièrement d'ici à 2008, comme promis par le gouvernement à l'Union européenne. Enel projette également de construire une nouvelle centrale utilisant la force motrice du vent et un

système de petites stations à eau sur la rivière lpel.

Les compagnies d'autobus régionaux, la compagnie Slovak Airlines et les aéroports restent encore à privatiser. En mai 2004 et janvier 2005, les six aéroports ouverts à la desserte internationale ont été transformés en sociétés par actions. A la mi-juillet 2005, le processus de privatisation a été lancé pour les deux principaux aéroports de Bratislava et de Kosice. L'Etat gardera 14 % des parts, et en cédera 20 % aux municipalités et aux régions. Celles-ci auront notamment la charge d'investir dans les services aéroportuaires (parkings et connexions terrestres). La privatisation n'a pas encore réellement commencé, mais Austrian Airlines est déjà actionnaire majoritaire de Slovak Airlines (61,99 % du capital). Dans la mesure où l'Etat n'a pas participé à l'augmentation du capital de la compagnie, sa part est restée la même alors que celle de la compagnie autrichienne a augmenté. Austrian Airlines est également intéressée par le rachat de l'aéroport de Bratislava.

La compagnie ferroviaire (ZSSK) a été divisée en deux compagnies, l'une responsable des passagers et l'autre du fret. La vente de cette dernière devrait rapporter entre 390 et 520 millions d'euros et permettre de couvrir les dettes des autres compagnies ferroviaires. ZSSK et ZSR (l'opérateur qui gère le réseau) sont déficitaires depuis quelques années; leur restructuration pourrait passer par une réduction des effectifs de 4 750 postes.

La libéralisation du secteur de l'énergie a également été poursuivie en 2003 grâce à l'ouverture du tiers du marché du gaz et de l'électricité à la concurrence. Concernant cette dernière, les consommateurs de moyenne taille sont autorisés depuis janvier 2004 à choisir leurs prestataires; étendu à tous les consommateurs industriels en juillet 2004, le choix devrait être ouvert à tous en juillet 2007. La libéralisation a entraîné une hausse conséquente du prix de l'énergie (30 % pour l'électricité et 60 % pour le gaz) qui semble désormais avoir atteint son plafond.

Les progrès réalisés pour améliorer le climat des affaires ont été conséquents : adaptation de la loi sur les banqueroute, modernisation du système judiciaire, amélioration de la transparence du système légal avec la mise en place d'un registre du commerce électronique, simplification de la fiscalité grâce à la *flat tax* et augmentation de la flexibilité du code du

travail. Ils ont fortement contribué à l'amélioration de l'image de la Slovaquie à l'étranger. Cependant, si cela a bénéficié aux grandes entreprises via la privatisation ou les investissements de type green field, des obstacles existent encore pour ce qui est du développement des petites structures. Selon la BERD, l'environnement légal, la mauvaise application des réglementations et la corruption restent des barrières importantes. Le pessimisme de la population, le manque d'esprit d'entreprise et la frilosité des banques à octroyer des crédits sont d'autres sources d'explication possibles. Concernant ce dernier point, depuis 1997, les crédits bancaires aux entreprises privées n'ont cessé de baisser. Représentant plus de 50 % du PIB à l'époque, ils ne couvraient que 30 % en 2003 (selon les statistiques de la DREE). Depuis 2001, seuls les crédits au secteur public ont connu un certain dynamisme.

Pourtant, le secteur financier se porte à merveille. L'année 2004 a été très favorable aux établissements bancaires, portant leurs profits à 340 millions d'euros sur l'année, soit une augmentation de 15 % comparé à 2003. Les trois plus grandes banques de Slovaquie (Slovenská Sporitel' a, VÚB banka et Tatra banka) se sont partagé 64 % des profits, signe que le secteur, même s'il a été ouvert à la concurrence, reste fortement dominé par quelques grands établissements. Le potentiel de croissance des marchés des capitaux est encore fort, dans la mesure où ils ne brassent que l'équivalent de 12 % du PIB contre le triple en Pologne. La mise en place d'un système de retraite par capitalisation leur attribue désormais un rôle de première importance dans la régulation du système économique national. Reste à savoir s'ils seront capables d'en assumer la charge (cf. infra).

A partir du 1^{er} janvier 2006, la Banque nationale de Slovaquie supportera l'ensemble de la supervision du secteur financier : établissements bancaires, marchés des capitaux et des assurances, de même que les fonds de pension participant au système de retraite par capitalisation. Elle devra également veiller à la régulation du système financier.

2.— ABSORPTION ET UTILISATION DES FONDS STRUCTURELS

Pour la période 2004-2006, la Slovaquie bénéficie d'un financement communautaire de

1 757,39 millions d'euros au total. La stratégie slovaque de développement régional est organisée autour de quatre programmes opérationnels: l'industrie et les services (151,2 millions d'euros); les ressources humaines (284,5 millions d'euros) en vue de rendre le marché du travail plus flexible, réduire le taux de chômage et limiter l'exclusion; les infrastructures de (422,4 millions d'euros) pour aider développement des régions défavorisées en facilitant leur accès aux transports, améliorant la qualité de l'environnement et en rénovant les infrastructures locales; l'agriculture et le développement rural (183 millions d'euros) pour accroître l'efficacité structures productives, moderniser transformation des produits agricoles et de la pêche et améliorer la qualité de vie de la population rurale.

Sur les quatre régions slovaques, celle de Bratislava (dont le PIB avoisine la moyenne européenne) est exclue de l'Objectif I de la politique régionale de l'Union. En revanche, la région-capitale reçoit des fonds correspondant à l'Objectif II qui contribue à la reconversion économique et sociale des zones en difficulté structurelle pour un montant de 37,17 millions d'euros, de même qu'à l'Objectif III qui participe au développement des ressources humaines dans le cadre de la «Stratégie européenne pour l'emploi », pour un montant de 44,94 millions d'euros. Au trois objectifs principaux s'ajoutent les initiatives communautaires finançant les projets transfrontaliers (INTERREG) à hauteur de 41,47 millions d'euros et ceux qui couvrent la cohésion sociale et l'emploi (EQUAL) pour un montant de 22,27 millions d'euros. S'ajoutent également 570,5 millions d'euros apportés par le fonds de cohésion, qui aide les pays dont le PNB est inférieur à 90 % de celui de la moyenne européenne à financer des projets pour l'environnement et les transports.

Malgré la manne financière qu'elle représente, la politique régionale européenne pose différents types de problèmes. En premier lieu, la contribution nationale au budget de l'UE, à savoir 934 millions d'euros pour la période 2004-2006, pèse sur le budget. Selon un calcul de la DREE néanmoins, il suffirait que le pays utilise 22 % des fonds qui lui sont alloués pour récupérer le montant de sa contribution. En second lieu, la participation des fonds européens repose sur un système de cofinan-

cement, avec dans la plupart des cas le versement de l'aide une fois seulement que le projet est réalisé ; dans ce sens, la capacité initiale de financement du pays conditionne l'absorption de l'aide octroyée pour la période. Le montant de 301 millions d'euros à rassembler sur trois ans, toujours selon les calculs de la DREE, ne semble pas inatteignable. Les autorités slovaques sont elles-mêmes confiantes puisque, en mars 2004, 540 projets de développement régional étaient déjà en compétition pour se partager les fonds auxquels la Slovaquie peut prétendre d'ici à 2006.

Parmi les grands projets cofinancés par l'UE, on retrouve la construction d'autoroutes (pour atteindre 463 km d'ici à 2010), la modernisation du réseau ferroviaire (électrification, accélération de la vitesse de circulation des trains) et la construction de corridors ferroviaires européens dont notamment celui permettant de relier rapidement par un tunnel sous le Danube Vienne et Bratislava *via* l'aéroport Stephanik de Bratislava et celui de Schwechat-Vienne. Les besoins de financement étant plus conséquents que ce qu'apportent les fonds européens, le gouvernement cherche à développer un système de partenariat public-privé.

3.— REFORMES DE LA FISCALITE ET DE LA PROTECTION SOCIALE

La flat tax mise en place le 1er janvier 2004, même si elle présente l'inconvénient de faire reposer une large part de la fiscalité sur les consommateurs (y compris les plus pauvres), a l'avantage d'avoir contribué à renforcer l'attractivité du pays et à rationaliser la collecte de l'impôt. L'audace de la Slovaguie dans ce sens est donc récompensée et d'autres pays, la République tchèque notamment, étudient la mise en place d'un tel système. Néanmoins, après la réforme des taux d'imposition, s'est posée la question de la répartition des montants collectés auprès des niveaux décentralisés de l'administration qui ont vu leurs domaines de compétence augmenter largement ces dernières années. A la fin de 2004, il a été décidé que sur un montant de 775 millions d'euros collectés en 2005 au titre de l'impôt sur le revenu, 578 iraient aux villes et villages, 197 aux régions, et que 6 % seraient gardés par le ministère.

En ce qui concerne les retraites, le second pilier du système qui a été mis en action en janvier 2005 a rencontré un franc succès. Dès le mois de juillet 2005, le pourcentage de la

population active participant au système de capitalisation a dépassé 50 %, soit le niveau que le gouvernement escomptait pour juin 2006. Deux difficultés devront rapidement être résolues néanmoins. La première repose sur le contrôle nécessaire des fonds de pension, dont la Banque nationale recevra la charge en janvier 2006. La seconde dépend de la capacité des marchés de capitaux slovaques à fournir suffisamment d'actifs pour répondre aux capacités de financement des nouveaux fonds de pension privés (de l'ordre de 1 % du PIB). En juin 2004, l'obligation d'investir sur le marché local a été réduite de 50 % à 30 % des fonds, mais représente toujours un potentiel d'investissement conséquent.

Du côté du système de santé, la participa-tion des patients au financement, mise en place en 2003, a contribué à limiter les abus, à augmenter les ressources et à limiter l'expansion de l'endettement du secteur. D'autres mesures de rationalisation des services de santé (via un renforcement de la concurrence entre les établissements notamment) doivent encore être mises en place, en plus d'une nouvelle augmentation de la participation des malades. En parallèle, les protestations du personnel de la santé commencent à prendre du poids ; ils demandent une augmentation des ressources financières pour le secteur, de même qu'une progression des salaires. Aussi la réforme du système de santé s'annonce-t-elle délicate alors que de nombreux médecins se sont déjà expatriés dans d'autres pays de l'UE (y compris en République tchèque) où les salaires, les conditions de vie, de travail, et le matériel hospitalier sont nettement meilleurs.

Le gouvernement voulait également réformer le système éducatif, mais la réforme n'a pas obtenu la majorité au Parlement. Là encore, les réformes sont délicates dans un secteur où les coupes budgétaires ont été nombreuses et où le gouvernement ne veut pas dépenser davantage. Pourtant le ministère de l'Education a noté la dégradation de l'enseignement et du niveau des connaissances des élèves.

Le processus de réformes en cours continue de soulever bon nombre de difficultés et de contradictions. En premier lieu, si les réformes ont rassuré l'opinion internationale et amélioré l'image de la Slovaquie à l'étranger, selon le *Global Reputation Study 2005*, les Slovaques ont une piètre opinion du secteur public. Parmi les organismes soumis à évaluation, les opérateurs téléphoniques, les banques et les

supermarchés ont bénéficié d'une évaluation relativement favorable alors que le secteur de la santé a obtenu la pire des notations.

En second lieu, le niveau de la pauvreté reste et Slovaquie inquiétant en principalement de la situation du marché du travail, sur lequel le taux de chômage n'arrive pas à diminuer substantiellement. Selon les chiffres d'Eurostat, 20 % de la population slovaque, ou encore un chômeur sur deux, vivent en dessous de la ligne de pauvreté, c'està-dire avec moins du cinquième du salaire médian national (selon la définition européenne de la pauvreté, soit, pour la Slovaquie, moins de 212,5 euros par mois). Dans le pays, le salaire minimum reste cependant fixé à 152 euros mensuels.

Enfin, dans un contexte de réformes et de dégradation de la qualité des services publics, le recours aux pots-de-vin se généralise. D'après les chiffres d'Eurostat, un Slovaque sur trois aurait soudoyé quelqu'un en 2004, pour un montant total de 148 millions d'euros. Toutes les professions sont concernées : médecins, juges, officiers de police, procureurs ; ainsi que bon nombre de secteurs : éducation, san-té, douanes. De telles pratiques existent également dans le domaine bancaire, quand il s'agit d'obtenir de meilleures conditions de prêt.

4.— EVOLUTION DE L'AGRICULTURE ET UTILISATION DE LA PAC

Le secteur agricole, qui représente 4,55 % du PIB et 4,69 % de l'emploi (chiffres de 2003), doit poursuivre ses restructurations. La productivité du foncier en Slovaguie ne représente que 30 % de celle de l'UE à 15; les coopératives notamment semblent moins rentables que les autres structures. L'industrie agroalimentaire ne représente que 1,4 % du PIB, 2 à 3 % de l'emploi, et enregistre un déficit dans les échanges commerciaux avec l'extérieur ; encore peu soutenu par les investissements étrangers, le secteur manque des financements nécessaires à son développement. Le parc des machines agricoles vieillit. Seuls 25 % des moissonneuses-batteuses et 17 % des tracteurs sont relativement neufs. Le besoin de machines est d'autant plus important que la taille moyenne des exploitations (306 hectares) est plus grande qu'ailleurs dans l'UE.

Pourtant, la production agricole se porte bien, trop bien même comparée à une demande en diminution. Nombre de secteurs (lait, porc, céréales) sont excédentaires. Malgré la réduction de la taille des cheptels porcins et laitiers, comparée à 1989, la production reste supérieure à la consommation nationale. Les prix du marché interne s'effondrent et incitent les agriculteurs à se tourner vers l'exportation pour tenter de bénéficier de prix de vente plus avantageux. Pour les céréales, le ministère a publié fin février 2005 un rapport fondé sur les prévisions de développement du marché, stipulant le nombre d'hectares qui devaient être réservés à chacune des plantations (orge, blé, tournesol, maïs...) de manière à adapter les récoltes à la demande.

Néanmoins, en 2004, les agriculteurs slovaques ont dégagé un revenu supérieur à celui de l'année précédente, ce qui les positionne au palmarès de ceux qui ont le plus augmenté en 2004 (10 %). L'explication vient non pas tant de l'impact des fonds européens, selon la revue de la DREE sur l'agriculture, que de la diminution du nombre d'agriculteurs et de l'accumulation des heures supplémentaires, ainsi que d'une bonne récolte céréalière en 2004.

Pour ce qui est du financement du secteur, 750 millions d'euros provenant de l'Union européenne entreront dans les caisses du budget agricole slovaque entre 2004 et 2006. Trois nouveaux types de financements induits par l'adhésion à l'UE vont s'ajouter au reliquat de l'aide de préadhésion SAPARD sur les projets de long terme. L'APA, l'agence pour les paiements agricoles nouvellement mise en place, s'occupe désormais de transférer les fonds jusqu'aux bénéficiaires.

Le premier type de financement (260 millions d'euros pour 2004-2006) repose sur les programmes opérationnels financés sur l'Objectif I de la politique régionale européenne pour la modernisation des fermes, la dépollution et l'aide aux zones les plus défavorisées en termes d'emploi. La constitution des dos-siers est une procédure lourde, mais selon le ministère de l'Agriculture, les demandes au 1er novembre 2004 dépassaient déjà 70 % du montant alloué pour les trois ans.

Le Plan de développement régional, deuxième mécanisme possible de financement, soutient l'amélioration des performances des entreprises agricoles, aide les régions qui ont souffert de mauvaises conditions climatiques, et favorise le développement agricole d'une manière générale. 520 millions d'euros lui ont été attribués pour la période 2004-2006. Les

conditions, plus souples, s'adressent autant aux fermiers qu'aux autres citoyens et aux municipalités.

Les paiements directs dont peuvent bénéficier les fermiers des nouveaux Etats membres sont la troisième source de financement possible. Ils fonctionnent selon un mécanisme simplifié comparé à celui qui existe dans les anciens pays membres. Faciles à obtenir, ils s'apparentent à un système de subventions financé par les fonds européens et le budget de l'Etat, en fonction de la taille et de la nature de l'exploitation. La mesure de transition imposée par l'Union européenne (de manière à limiter le risque de subventions d'exploitations non rentables) fixe le montant total des paiements à 60 % de ce que touchent les fermiers dans les anciens Etats membres, et la participation européenne à 25 % en 2004, puis 30 % en 2005 et 35 % en 2006. L'intention du gouvernement était de compléter l'aide de l'UE jusqu'à hauteur de 54 % du montant versé à l'Ouest, ce qui a eu pour conséquence d'introduire un réel débat quant à la nécessité d'une telle aide. Certains estiment que cet argent serait mieux investi ailleurs, dans l'éducation et la santé notamment : ils dénoncent le système dans son ensemble et la soutenabilité à long terme de son mécanisme, autant en Slovaquie que dans l'Union toute entière. D'autres encore rappellent que l'agriculture joue un rôle important en termes d'entretien des terres et de maintien de la vie rurale, soutenant elle-même d'autres activités, services et com-merces. De plus, ne pas aider les fermiers slovaques à hauteur de ce que font les autres pays de l'UE pourrait s'avérer dangereux pour le maintien d'une agriculture nationale. De leur côté, les fermiers souhaitent obtenir de l'Etat les 6 % manguant qui représentent tout de même la somme de 19,5 millions d'euros.

L'augmentation du nombre de dossiers de paiements directs en 2004 déposés auprès du fonds d'intervention agricole montre que les agriculteurs sont mieux informés des aides auxquelles ils ont droit et rassure quant à la capacité du pays à absorber les fonds européens qui lui sont alloués. Les agriculteurs bénéficieront de divers autres types de soutien, notamment du programme d'échange de compétences permettant chaque année à trois cents Slovaques (spécialistes de l'agriculture, de la santé ou des affaires) de venir, en France, travailler dans leur domaine d'activité (dix-huit mois maximum).

Tableau 1 – Evolution annuelle des principaux agrégats (variations en % par rapport à l'année précédente)

	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004(e)	2005(p)
PIB	6,2	5,6	4,0	1,5	2,0	3,8	4,6	4,5	5,5	5,5
Production industrielle	2,5	2,7	5,0	-2,7	8,4	7,6	6,7	5,3	4,2	4
Formation brute de capital fixe	32,0	14,3	11,0	-19,6	-7,2	13,9	-0,6	-1,5	2,5	7
Consommation des ménages	-	-	-	2,7	-0,9	4,9	5,5	-0,8	3,5	5
Salaire réel moyen mensuel brut	7,1	6,5	1,7	-2,8	-4,5	0,8	5,8	2,0	-2,5	-
Prix à la consommation	5,8	6,1	6,7	10,6	12,0	7,1	3,3	8,5	7,5	3
Solde des administrations publiques (% du PIB)	-	-	-	-7,1	-12,3	-6,0	-5,7	-3,7	-3,2	-3,7
Emploi total	3,6	-0,9	-0,3	-3,0	-1,4	1,0	0,2	1,8	0,3	-
Taux de chômage (% de la pop. active)										
- chômeurs enregistrés en fin d'année	12,8	12,5	15,6	19,2	17,9	18,6	17,5	15,6	13,1	11
– moyenne annuelle sur base enquêtes emploi	-	-	12,5	16,2	18,6	19,2	18,5	17,4	18,1	17

Sources : WIIW

(e): estimation; (p): prévision

Tableau 2 – Balances extérieures, réserves et endettement (variations en % par rapport à l'année précédente)

	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004(e)	2005(p)
Exportations de marchandises	3,6	11,9	0,7	34,1	9,6	8,2	26,8	15,5	12
Importations de marchandises	2,7	12,3	-8,7	30,4	19,0	6,2	13,7	18,1	17
Balance commerciale (millions d'euros)	-1820	-2094	-1025	-981	-2373	-2247	-565	-1172	-2400
Balance courante (millions d'euros)	-	-	-920	-761	-1950	-2043	-244	-1166	-1800
Balance courante (en % du PIB)	-	-9,0	-4,8	-3,5	-8,4	-7,9	-0,8	-3,5	-4,7
Réserves brutes de la Bque centrale (Mds d'euros)(or inclus)	-	-	3,41	4,39	4,75	8,82	9,72	10,95	-
Dette extérieure brute (Mds d'euros)		-	10,47	11,64	12,51	12,65	14,65	17,40	-

Sources : WIIW

(e): estimation; (p): prévision